



PLUS D'UN DEMI-MILLION DE MONTRÉLAIS RENOUENT AVEC LA TRADITION

page A 3
Tabloïd: pages 14 et 15

photos Armand Trottier, LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse

25 cents MONTRÉAL, LUNDI 22 JUIN 1981, 97^e ANNÉE, no 147, 66 PAGES, 4 CAHIERS

CONSERVONS NOTRE ÉNERGIE



ÉCRASANTE MAJORITÉ POUR LES SOCIALISTES FRANÇAIS

C'est la seconde fois seulement au cours de ce siècle qu'un parti obtient à lui seul la majorité absolue en France. Le Parti socialiste de François Mitterrand aura 284 sièges, près de 300 si on ajoute ses alliés radicaux de gauche, soit une quarantaine de plus que la majorité absolue.

page B 8

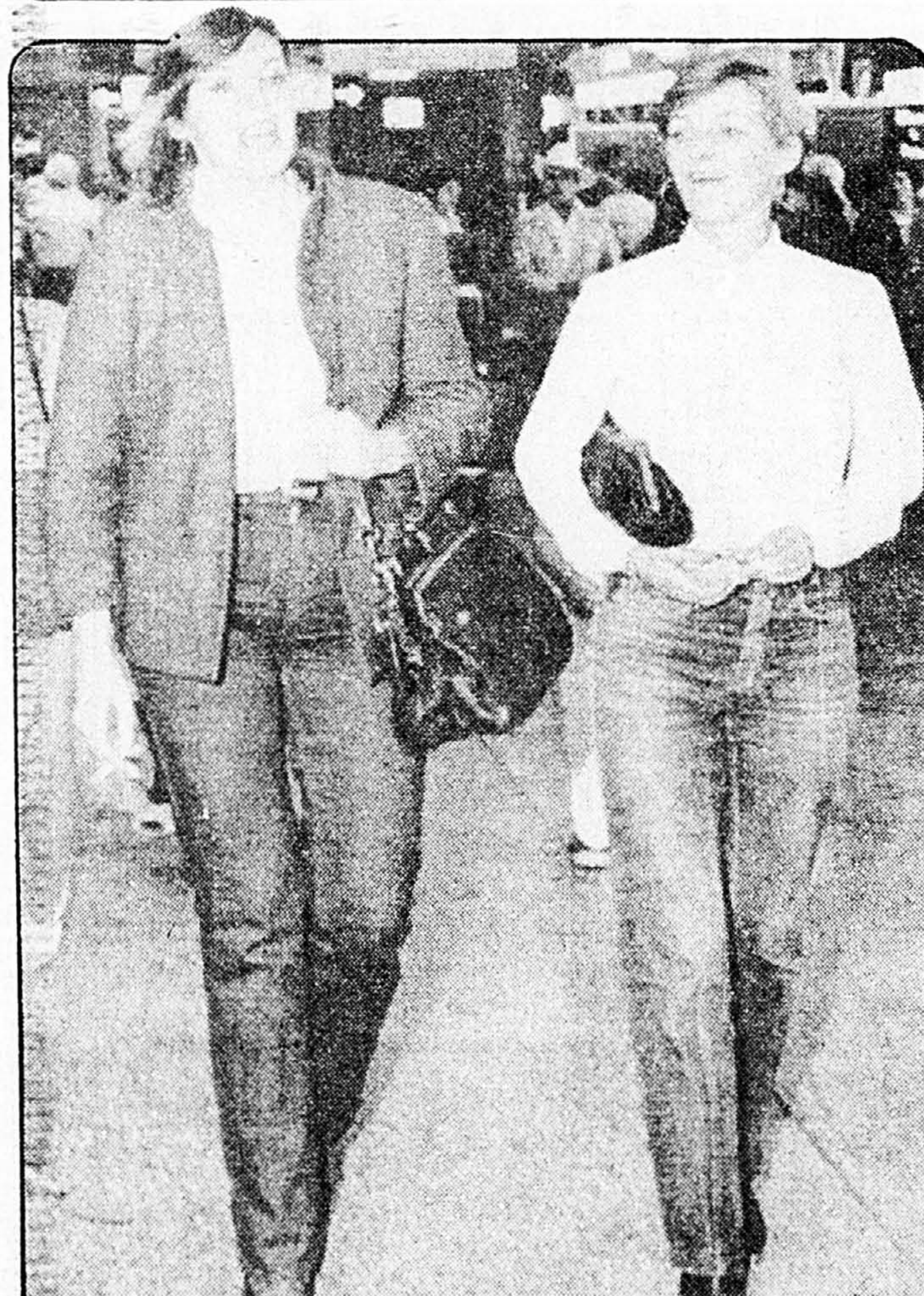


TABLOÏD SPORTS VICTOIRE INATTENDUE DE VILLENEUVE AU GRAND PRIX D'ESPAGNE

pages 2 et 3

Les Alouettes
l'emportent
21-17
contre Ottawa

page 5



QUINZE MOIS DANS UNE PRISON PÉRUVIENNE

Kathleen Guimond, de Chicoutimi, et Lyne Durand, de Québec, sont rentrées hier au pays après avoir passé quinze mois dans la prison péruvienne de Chorrillos.

page B 3

LA « RÉVOLTE » DES SÉNATEURS SE DÉGONFLE

page A 2

LES TROUBLES DE RESTIGOUCHE MUNRO PRÊT À REVOIR L'AUTORITÉ DE QUÉBEC SUR LES DROITS DE PÊCHE DES INDIENS

Poursuites possibles contre certains agents de police

page A 4



LES CADRES SUPÉRIEURS FRANCOPHONES LE FÉDÉRAL MOINS OUVERT QUE LE SECTEUR PRIVÉ L'Alcan est citée en exemple

page C 1



Wayne Bertram Williams, que la police filait depuis un mois, est le premier suspect sérieux arrêté en rapport avec la série d'assassinats mystérieux de 28 enfants noirs à Atlanta.

SUSPECT DU 28^e MEURTRE D'ATLANTA ARRÊTÉ

page A 3

SOMMAIRE

Annonces classées: B 9, B 10
C 4 à C 10
— Informations: A 10, A 11
Décès, naissances, etc.: C 11
Économie: C 1 à C 3
Êtes-vous observateur? C 7
FEUILLETON:
Shogun! C 5
Horoscope: B 10
Jardinage: C 9
Le monde: B 8
Météo: A 2
Mots croisés: C 8
Tribune libre: A 7

TABLOÏD SPORTS

Arts et spectacles
— Horaires: 18
— Télévision: 19
Bandes dessinées: 20
Mot mystère: 20
Mots croisés: 20
Quoi faire aujourd'hui: 18

ÉDITO

L'ARRÊT DE LA
CONSTRUCTION
DU GAZODUC

PAR IVAN GUAY

page A 6

LA GRANDE
MAISON

Chrysler Plymouth
à Montréal



LONGUE-POINTE

CHRYSLER PLYMOUTH LTEE

7150, boul. LANGELIER (coin Belanger)

TÉL.: 256-5092



La révolte du sénat manque de révoltés!

■ OTTAWA (PC) — La fameuse «révolte du Sénat», qui devait mettre en danger le projet gouvernemental de rapatriement d'une constitution amendée à Londres, n'a finalement pas réussi à apeurer bien des gens.

Dans la «déclaration d'indépendance», lue par le sénateur Jean-Paul Deschâtelets, il y avait neuf libéraux, un conservateur, deux indépendants et un créditiste.

Ces «B» devaient redonner au Sénat sa vraie vocation, c'est-à-dire celle de s'occuper des intérêts des régions, sans suivre la discipline des partis.

On avait parlé d'une «rébellion libérale», issue de réunions secrètes de conspirateurs.

Les «insurgés» devaient

«traverser le parquet du Sénat» pour siéger comme indépendants.

Surpris

L'un des plus surpris d'appréhender qu'il était au nombre des «13» fut le sénateur Mark Bonnell, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Il protesta aussitôt auprès de ses collègues de sa loyauté envers le Parti libéral, soulignant qu'il n'était pas du tout un dissident et qu'il voterait en faveur de la résolution constitutionnelle du gouvernement Trudeau.

M. Deschâtelets dut admettre qu'il n'avait jamais parlé de cette affaire à M. Bonnell. Il avait accepté la liste des «13», sans poser de questions, du sénateur libéral Dan Lang et du sénateur

indépendant Hartland Molson.

Il n'avait pas, non plus, parlé au sénateur Ed Lawson, qui déclara qu'il ne faisait pas partie des dissidents.

Réunions secrètes

Quant à la sénatrice Florence Imman, nommée dans la liste des «13», elle tint à préciser qu'il n'y avait jamais eu de «réunions secrètes».

Agée de 90 ans, Mme Inman informa ses collègues que la seule raison pour laquelle elle voulait changer de siège était parce qu'elle souffrait d'arthrite et qu'elle éprouvait de la difficulté à se rendre à son siège actuel, situé au milieu des bancs du gouvernement.

«J'obéis à ma propre conscience», commenta-t-elle. J'ai toujours été comme cela. Ce n'est pas nouveau pour moi.»

Le sénateur Donald Cameron, lui, se proclame un libéral indépendant qui, tout en faisant partie du groupe des «13», n'a pas l'intention de siéger au milieu des dissidents.

Philosophe, M. Deschâtelets n'en croit pas moins: «Je pense que le choix que nous avons fait est important. Ce n'est pas facile pour des libéraux qui ont été membres du parti depuis si longtemps de dire un jour «Maintenant, je veux ma liberté».

LA CAMPAGNE D'ALLAN LAWRENCE POUR OBTENIR LES DOCUMENTS TASCHEREAU

Ottawa en proie à «l'espionnisme»

■ OTTAWA (PC) — C'est la vieille affaire Igor Gouzenko que le député conservateur Allan Lawrence essaie de déterrer, depuis plusieurs mois, en faisant allusions aux Communes à ce qu'il admet lui-même n'être bien souvent que des rumeurs.

«Je ne sais pas s'il y a des espions, reconnaît-il, mais je serais très surpris s'il n'y en avait pas.»

Pour arriver à ses fins, l'ancien solliciteur général du gouvernement de M. Joe Clark a une fois laissé tomber un mot de code: «naipolish».

À une autre occasion, il a parlé de la possibilité d'un réseau d'espionnage au sein de la fonction publique.

À un certain moment, il a voulu en savoir plus long sur d'anciens diplomates, qui auraient été en relation avec l'Union soviétique.

Les noms de MM. John Watkins, ambassadeur canadien en URSS dans les années 50, et Herbert Norman, ancien ambassadeur en Egypte, ont été signalés, mais sans aucune preuve de culpabilité d'espionnage.

Affaire Gouzenko

Le but avoué de M. Lawrence est d'obliger le gouvernement fédéral à rendre publics tous les documents de la commission royale d'enquête Taschereau, mise sur pied après la défection

du commis soviétique Igor Gouzenko à Ottawa, en 1945.

À la suite de cette enquête, 10 personnes ont été condamnées. Mais plusieurs croient, dont M. Lawrence, qu'on n'a pas mis la main sur tous les espions.

Pour M. Lawrence, le gouvernement se doit de rendre publics les documents de la commission Taschereau.

Le solliciteur général Robert Kaplan ne partage cependant pas cette opinion. Il répond que des innocents ont été impliqués, sans qu'ils en soient même au courant.

Ces documents, en fait, auraient dû être rendus publics 30 ans plus tard, comme c'est la loi, mais le gouvernement Trudeau a décidé, il y a deux ans, qu'il fallait une extension de 10 ans.

Autres rumeurs

La semaine dernière, M. Lawrence a continué sa campagne aux Communes en rapportant la rumeur selon laquelle M. Leslie James Bennett, ancien officier du service de sécurité de la GRC, avait été recommandé comme policier par M. Kim Philby, un agent double du service de sécurité britannique qui a passé à l'Union soviétique au cours de la Guerre froide.

M. Lawrence a soutenu qu'il appartenait au gouvernement de déterminer si ces rumeurs étaient vraies et de révéler ce qu'il sait à leur sujet.

MM. Trudeau et Kaplan ont mis M. Lawrence au défi de prouver ce qu'il dit ou, s'il est incapable, de se taire.

La méthode de procéder de M. Lawrence ne fait pas que déplaire au gouvernement. Le député néo-démocrate Bob Rae, par exemple, s'est dit révolté par ces rumeurs, qui jettent du discrédit sur tous ceux qui ont travaillé pour leur pays à l'étranger.

Serment d'office

La semaine dernière, M. Kaplan a essayé une nouvelle manière pour faire taire M. Lawrence: il l'a accusé de violer le serment d'office qu'il a prêté au moment de sa nomination comme solliciteur général, en 1979.

M. Lawrence a nié, mais M. Kaplan a poussé l'attaque en parlant de la disparition mystérieuse de documents secrets. Il a précisé que ces documents avaient été vus par la dernière fois entre les mains de M. Lawrence.

Ebranlé, M. Lawrence a admis qu'il possédait quelques livres que M. Kaplan désirait et il a promis de les retourner.

Pour M. Lawrence, cependant, il ne s'agit que d'une tactique de diversion de la part du gouvernement, afin de détourner l'attention du vrai problème, qui est celui des espions qui oeuvrent peut-être à l'heure actuelle au sein du gouvernement.

NOTES POLITIQUES

Relations France-Québec: intimité et discrétion

socialiste François Mitterrand, et ce à peine deux jours après les résultats du deuxième tour des élections législatives.

D'ailleurs, au cours d'une entrevue qu'il a accordée à l'influent quotidien français «Le Monde», le premier ministre René Lévesque a déclaré qu'il avait l'impression que la nouvelle administration française, pour le Québec, cherchait «à maintenir une sorte d'intimité naturelle alors qu'il s'agit davantage d'un respect normal diplomatique, à l'égard de l'ensemble canadien». Il faisait alors allusion au contenu des messages de remerciements qu'avait fait parvenir M. Mitterrand à lui-même et à Pierre Trudeau après son élection à l'Élysée.

Mais il est cependant bien évident que le Québec est mieux placé que jamais pour accélérer les «relations privilégiées» qui existent déjà entre les deux gouvernements, en mettant principalement l'accent sur les dossiers économiques, a déjà indiqué à LA PRESSE, au cours d'une conversation, le ministre Claude Morin.

Un travail de longue haleine

Dans les faits, le travail entrepris depuis un peu plus de cinq ans par Claude Morin risque de porter des fruits très valables dans un proche avenir. Ce dernier, depuis qu'il détient ce portefeuille, a mis beaucoup d'énergie à développer des relations personnelles avec des politiciens de tous les partis politiques français.

Et il se trouve justement qu'il compte de nombreux amis personnels dans le gouvernement socialiste dirigé par le premier ministre Pierre Mauroy, ce qui sur le plan diplomatique constituera un avantage énorme pour le Québec.

Depuis les «retrouvailles» qui remontent au début des années 1960, et à l'exception d'une brève période sous de Gaulle, le Québec n'aura jamais été dans une position aussi favorable pour donner une nouvelle dimension à la coopération bilatérale qui existe déjà dans de nombreux domaines.

Sur la scène internationale, le Québec pourra aussi compter sur un allié sûr pour défendre ses intérêts, comme pour assurer la participation du gouvernement québécois au sein des diffé-

rents organismes internationaux, notamment en ce qui concerne les pays francophones.

Dans l'entrevue qu'il accordait au journal «Le Monde», M. Lévesque a aussi évoqué la possibilité qu'il demande «un coup de main» à M. Mitterrand, si le projet constitutionnel de Trudeau parvenait à passer, et «dans la mesure où la charte des droits affecterait directement la promotion de la langue française».

C'est dans ce contexte particulièrement favorable pour le Québec que M. Morin rencontrera cette semaine au moins trois des nouveaux ministres socialistes, en plus d'avoir aussi des pourparlers avec d'autres leaders de différents partis.

Pour sa part, le premier Pierre Trudeau rencontrera le président français, jeudi, à l'Élysée, dans le cadre d'une tournée rapide de quelques capitales européennes en vue de préparer le sommet économique international qui aura lieu à Montebello en juillet.

Cahier économique sur le Canada

L'Agence économique et financière (AGFI) de Paris vient de publier un cahier spécial de 10 pages, grand format, sur le «Canada, puissance énergétique de l'avenir, qui se cherche de nouvelles structures fédérales».

Ce grand reportage sur le Canada où l'on retrouve une vingtaine de textes sur les réalités du Canada a été préparé sous la direction du journaliste canadien Léo Ryan, qui a passé un peu plus de quinze ans en France, ce qui lui a permis également de réaliser de nombreux reportages économiques dans différents pays européens, dont les pays de l'Est.

L'AGFI, qui publie le quotidien «Le Nouveau Journal» et dont des éditions sont préparées pour la Suisse et la Belgique, est considérée en France comme le Wall Street Journal de ce pays. Publié depuis 1911, c'est l'un des quotidiens économiques les plus lu par les financiers et les dirigeants du monde des affaires français et il est utilisé chaque jour par 100,000 d'entre eux.

Par ailleurs, Léo Ryan prépare un autre cahier économique qui portera cette fois seulement sur le Québec et qui sera publié le printemps prochain par l'Agence économique et financière.



Jacques Bouchard Pierre Gravel

Le gouvernement du Parti québécois a l'intention de laisser savoir «délicatement» à la nouvelle administration socialiste française qu'il désire continuer à avoir des relations marquées au coin de la discrétion afin de ne pas indisposer et énerver inutilement le gouvernement canadien.

Officiellement, on désire que la France continue à pratiquer une «politique de non-ingérence mais de non-indifférence» comme ce fut le cas lors du septennat du président défait Valéry Giscard d'Estaing bien que l'on s'attende à Québec à des relations beaucoup plus «chaleureuses» et à une nouvelle dimension des accords de coopération avec l'administration socialiste.

C'est ce que LA PRESSE a appris au moment même où le ministre des Affaires intergouvernementales, Claude Morin, entreprend à compter du 23 juin un voyage officiel de trois jours en France. Ce court périple de M. Morin constituera le premier contact officiel du gouvernement du Québec avec les autorités gouvernementales françaises depuis l'élection du président

Anglais

4 semaines intensives
4 heures par jour

ou

10 semaines: 2 soirs
par semaine

GALOIS

école de langues

1410, rue Stanley
(métro Peel)

844-5060

depuis 1965

Consommation et Corporations Canada
Consumer and Corporate Affairs Canada

AVIS

LOI SUR LES PRODUITS DANGEREUX COMMISSION D'EXAMEN

ATTENDU que son Excellence le Gouverneur général en Conseil par le Décret C.P. 1980-3502 du 18 décembre 1980, en vertu de l'article 8 de la Loi sur les produits dangereux, a modifié la Partie I de l'Annexe de la Loi en y ajoutant l'article suivant:

«32. Isolant thermique à base d'urée formaldéhyde expansé sur place, servant à isoler les bâtiments.

ATTENDU que ce décret interdit l'annonce, la vente et l'importation d'isolant thermique à base d'urée formaldéhyde expansé sur place, servant à isoler les bâtiments.

ET ATTENDU que le Décret C.P. 1980-3502 a été soumis à une Commission d'examen sur les produits dangereux établie en vertu de l'article 9(2) de la Loi et composée des membres suivants:

M^e Jacques Lamoureux, président
D^r Robert Sutherland
D^r Benjamin Lu

PRENDRE NOTE que:

La Commission fera enquête sur la nature et le caractère du produit auquel ledit Décret s'applique et pour donner à toute personne intéressée par le décret la possibilité de comparaître devant la Commission afin d'y présenter des preuves et d'y formuler des observations.

Si vous êtes une personne intéressée par le Décret C.P. 1980-3502 et désirez formuler des observations ou présenter des preuves devant la Commission, avis de cette intention doit être donné au président de la Commission d'examen d'ici le 26 juin 1981 à:

Jacques Lamoureux
Président
276, rue St-Jacques ouest
Pièce 727
Montréal (Québec)
H2Y 1N3

Une copie d'un tel avis doit également être signifiée d'ici la date susmentionnée à:

W.J. Manuel
Ministère de la Consommation et des Corporations
Direction du contentieux
22^e étage, Aire 4
Place du Portage I
Hull (Québec)
K1A 0C9

et

Peter Turner
Hackett, Campbell, Turner, Bissonnette & Bouchard, Avocats
314, Main
Cowansville (Québec)
J2K 1J5

La Commission tiendra une audience le lundi 29 juin 1981, à 10h dans la pièce 304 de l'immeuble Lisgar, au 116, rue Lisgar, Ottawa (Ontario). Elle acceptera toutes observations ou preuves écrites du demandeur, le ministère de la Consommation et des Corporations, ou de toute personne intéressée par le décret et qui a signifié un avis de la manière mentionnée ci-dessus.

La Commission tiendra également d'autres audiences qui débiteront à compter du mardi 4 août 1981, à un endroit qui sera annoncé au cours de l'audience du 29 juin prochain, en vue de recueillir les preuves orales et toute preuve écrite supplémentaire de la part des parties susmentionnées.

Toutes les parties devront soumettre un résumé de l'exposé et de la preuve qu'elles comptent présenter, en indiquant la durée approximative de leur preuve orale, à Jacques Lamoureux, président de la Commission d'examen, ainsi qu'à W.J. Manuel et Peter Turner (aux adresses mentionnées), d'ici le lundi 27 juillet 1981.

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI

Minimum: 15 Maximum: 22

Nuageux avec averses, risque d'orages

au Québec

| RÉGIONS | Min. | Max. | AUJOURD'HUI | DEMAIN |
|------------------|------|--------------------|---------------|--------------------|
| Abitibi | 20 | Nuag. | averses disp. | Dég. partiel |
| Outaouais | 22 | Nuageux et averses | | Dég. partiel |
| Laurentides | 20 | Nuageux et averses | | Dég. partiel |
| Cantons de l'Est | 22 | Nuageux et averses | | Nuageux et averses |
| Mauricie | 20 | Ennuag. et averses | | Nuageux et averses |
| Québec | 22 | Nuageux et averses | | Nuageux et averses |
| Lac-Saint-Jean | 20 | Ennuag. et averses | | Nuageux et averses |
| Rimouski | 16 | Néb. croissante | | Averses |
| Gaspésie | 16 | Néb. croissante | | Averses |
| Baie-Comeau | 16 | Néb. croissante | | Averses |
| Sept-Îles | 16 | Néb. croissante | | Averses |

au Canada

| | Aujourd'hui | Capitales | Min. | Max. |
|----------------------|---------------|-----------|------|------|
| Colombie-Britannique | Averses | Victoria | 10 | 18 |
| Alberta | Part. nuageux | Edmonton | 8 | 18 |

La Quotidienne

Tirage de samedi

4 - 7 - 5

DEMAIN

Dégagement partiel

| | | Aujourd'hui | | Capitales | | Min. | | Max. | |
|-----------------------|------------|---------------|----|-----------|--|------|--|------|--|
| Saskatchewan | Ensoleillé | Regina | 8 | 23 | | | | | |
| Manitoba | Averses | Winnipeg | 10 | 22 | | | | | |
| Ontario | Averses | Toronto | 14 | 24 | | | | | |
| Nouveau-Brunswick | Nuageux | Fredericton | 14 | 26 | | | | | |
| Nouvelle-Écosse | Nuageux | Halifax | 14 | 21 | | | | | |
| Île-du-Prince-Édouard | Nuageux | Charlottetown | 14 | 24 | | | | | |
| Terre-Neuve | Averses | Saint-Jean | 8 | 16 | | | | | |

si vous partez...

| | | Min. | | Max. | |
|---------------------------|----|------|--------------|------|----|
| aux États-Unis | | | | | |
| Boston | 16 | 24 | Miami | 26 | 31 |
| Buffalo | 16 | 25 | New York | 17 | 26 |
| Chicago | 14 | 26 | Nlle-Orléans | 24 | 34 |
| vers les capitales | | | | | |
| Amsterdam | 9 | 15 | Hong Kong | 28 | 33 |
| Athènes | 20 | 30 | Le Caire | 20 | 37 |
| Berlin | 11 | 16 | Lisbonne | 17 | 26 |
| Bruxelles | 15 | 20 | Londres | 12 | 19 |
| Buenos Aires | 3 | 15 | Madrid | 16 | 32 |
| Copenhague | 10 | 14 | Moscou | 16 | 30 |
| Genève | 5 | 18 | Mexico | — | — |
| vers les plages | | | | | |
| Acapulco | 25 | 33 | Bermudes | 22 | 30 |
| Barbade | 25 | 32 | Nélsau | 23 | 29 |
| | | | San Juan | 25 | 32 |
| | | | Trinidad | 24 | 31 |

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Part de retour garanti.

| * TARIFS D'ABONNEMENTS ÉDITION NATIONALE | | LIVRAISON À DOMICILE | |
|--|--------|----------------------|--------|
| Lundi au samedi | \$2.10 | Lundi au samedi | \$2.10 |
| Lundi au vendredi | \$1.50 | Lundi au vendredi | \$1.25 |
| Samedi seulement | 0.85 | Samedi seulement | 0.75 |

* Tarifs différents pour les routes motorisées

| * TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface) | | LIVRAISON À DOMICILE | |
|---|---------|----------------------|---------|
| Lundi au samedi | \$37.00 | Lundi au samedi | \$17.50 |
| Lundi au vendredi | \$24.00 | Lundi au vendredi | \$11.25 |
| Samedi seulement | \$13.00 | Samedi seulement | \$5.00 |

ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS

| Lundi au samedi | | Lundi au vendredi | | Samedi seulement | |
|-----------------|----------|-------------------|----------|------------------|---------|
| 13 | 26 | 13 | 26 | 13 | 26 |
| \$72.80 | \$145.60 | \$52.00 | \$104.00 | \$20.80 | \$41.60 |
| \$20.80 | \$41.60 | \$13.00 | \$26.00 | \$6.50 | \$13.00 |

| INFORMATION GÉNÉRALE | | ANNONCES CLASSÉES | |
|----------------------|----------|---------------------------------------|----------|
| REDACTION | 285-7272 | Commandes | 285-7111 |
| PROMOTION | 285-7070 | Pour changer | 285-7205 |
| RELATIONS DE TRAVAIL | 285-7100 | | |
| | | ANNONCES CLASSÉES | |
| | | Détailants | |
| | | National, Télé-Press | |
| | | Vacances, voyages | |
| | | Carrières et professions, nominations | |
| | | 285-7202 | |
| | | 285-7306 | |
| | | 285-7265 | |
| | | 285-7320 | |
| | | COMPTABILITÉ | |
| | | Grandes annonces | |
| | | 285-6892 | |
| | | Annonces classées | |
| | | 285-6901 | |

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

ATLANTA

Williams arrêté en rapport avec le 28e meurtre

■ ATLANTA (UPI, AP, AFP) — A 23 ans, Wayne Bertram Williams, a été propriétaire d'une petite station de radio, photographe à la pige, consultant auprès des médias et producteur de musiciens. Ses amis le considéraient comme un génie. Mais pour la police, Williams est un meurtrier.

Hier soir en effet, Wayne Williams, qui faisait l'objet d'une étroite surveillance policière depuis un mois et était suivi assidûment par les journalistes, a été arrêté chez ses parents, sous l'accusation d'avoir tué Nathaniel Cater, 28 ans, le dernier nom sur la liste des 28 victimes du meurtrier d'Atlanta. Depuis juillet 1979, 28 enfants et adolescents noirs ont été assassinés dans des circonstances mystérieuses et Williams est le premier suspect sérieux dans cette affaire. Les autorités policières n'ont pas voulu dire hier soir si d'autres accusations seraient portées contre lui.

Ce sont des anciens camarades de classe qui ont qualifié Williams de génie. Ses anciens professeurs ont confirmé qu'il s'agissait en effet d'un enfant brillant doué d'une aptitude exceptionnelle en sciences et en mathématiques. Plus d'une douzaine d'amis et de «relations» de Williams ont dit également que le suspect était un jeune homme plein d'initiative et promis à un brillant avenir. Son arrestation les étonne énormément.

Toutefois, personne ne semble avoir été au courant de la vie privée de Williams. On dit qu'il est un homme indépendant, on ne parle pas de lui vraiment comme un solitaire.

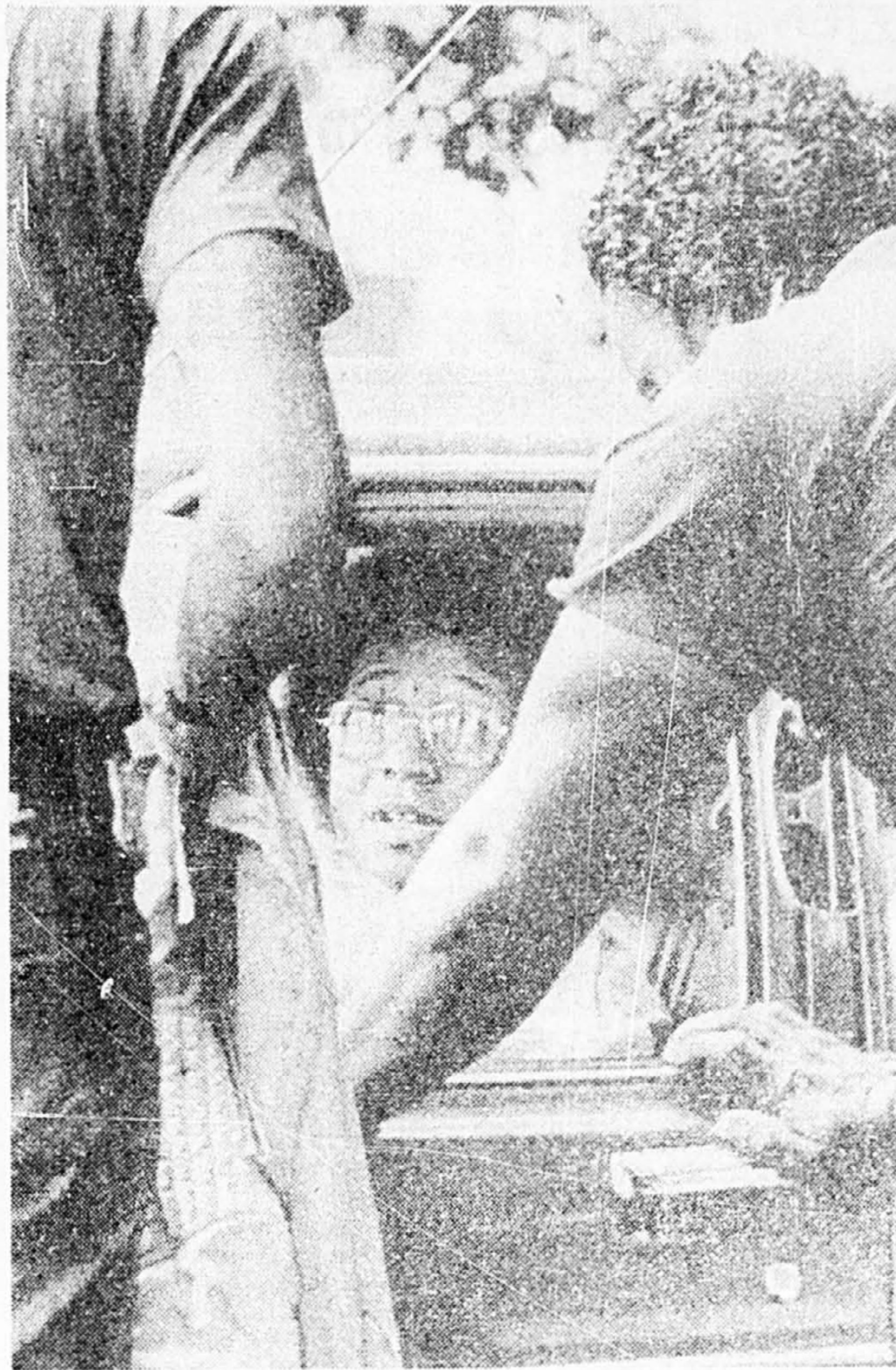
Le principal de l'école secondaire qu'a fréquentée Williams a déclaré pour sa part qu'adolescent, Williams ne se mêlait pas tellement aux autres, pas parce qu'il n'était pas sociable, mais parce qu'il avait toujours 56 choses à faire.

Né le 27 mai 1958, Williams est l'enfant unique d'un couple d'enseignants, aujourd'hui à la retraite, qui vivent au nord-ouest d'Atlanta, dans un quartier noir de la classe moyenne.

Williams n'avait que 14 ans quand il a ouvert une station de radio à basses fréquences, le poste WRAJ. Il était apparemment un excellent animateur. En 1979, Williams a abandonné ses études à l'université pas parce qu'il était incapable de les réussir, mais parce que cela l'ennuyait. Il s'est plutôt lancé à son compte dans la couverture des nouvelles. Il se servait d'un appareil radio sophistiqué pour suivre les communications entre policiers et pompiers et se trouvait souvent le premier sur les lieux d'un crime ou d'un accident pour prendre des photos qu'il vendait ensuite au plus offrant.

Williams n'avait été arrêté qu'une seule fois il y a cinq ans avant son arrestation d'hier. Il avait alors été accusé de se servir illégalement de phares et d'alarme de police qu'il avait installés sur sa voiture pour se rendre plus rapidement sur les lieux d'accidents.

En mai dernier, deux jours avant que l'on ne découvre le cadavre de Cater dans la rivière Chattahoochee, Williams avait été vu sur le pont qui traverse la rivière et emmené par la police



Williams, qui avait été interrogé trois fois par les enquêteurs d'Atlanta, a été arrêté au domicile de ses parents hier.

au poste local où il fut interrogé, puis relâché. Quelque temps après, soit les 3 et 4 juin, la police locale et la Sûreté fédérale avaient interrogé Williams une nouvelle fois. L'interrogatoire avait duré une douzaine d'heures. Williams avait été ensuite libéré. Sa libération n'avait pas été bien reçue par la police fédérale.

Hier, le commissaire Lee Brown a ordonné l'arrestation de

Williams, mais n'a pas voulu dire ce qui avait entraîné une telle décision prise à la suite d'une rencontre entre le procureur du district et les représentants de l'équipe spéciale de policiers qui enquêtent sur la série de meurtres à Atlanta.

Signalons que depuis près d'un mois, le «meurtrier» d'Atlanta n'a pas frappé. Il s'agit de la plus longue période sans crime depuis le début de la série.



Quand la Fête nationale se perpétue

de Saint-Jean, plusieurs couples qui célèbrent cette année leur soixantième anniversaire de mariage (ou qui sont sur le point de le faire) seront invités à renouveler leur promesse de mariage.

Et pour étoffer l'événement, les organisateurs souhaiteraient qu'on communique avec eux afin de leur transmettre les différentes traditions en vigueur au début des années 20. Pour les participants immédiats, la journée n'en sera que plus chaleureuse, et sans doute inoubliable aussi.

Il existe probablement, à la grandeur du Québec, des dizaines de projets, disons «thématiques», qui pourraient être repris dans chacune des grandes régions. On pourrait même les cataloguer, les préciser, afin de faciliter la tâche des organisateurs. Certains diront que ces fêtes stéréotypées et répétées annuellement risqueraient d'être monotones avec le temps et ils auraient raison.

Mais je ne pense pas que la célébration des traditions vienne nécessairement en opposition avec la spontanéité. Un dosage bien pensé des fêtes traditionnelles et de fêtes de quartier pourrait contribuer à stimuler la participation de certaines couches de Québécois qu'un envol de ballons, un défilé de bicyclettes ou des clowns plus ou moins drôles n'emballent pas nécessairement.

Un bijou de «Plume»

Le dernier numéro de «Plume» (journal interne de Loto-Québec) contient un billet amusant sur les gauchers, et je vous le livre intégralement: «Les gauchers sont, à n'en pas douter, une des minorités les plus malmenées sur cette terre. A tort, car les raisons de se consoler sont nombreuses: quand la NASA se mit à la recherche de candidats de qualité exceptionnelle pour le poste d'astronaute, 25 pour cent des élus étaient gauchers, une proportion supérieure de 250 pour cent à la probabilité statistique! De plus, les gorilles, ces prodigieux animaux, sont en majorité gauchers. Et tout le monde les respecte!»

«Il faut être soi-même gaucher pour réaliser les services que nous imposent nombre d'instruments, parmi lesquels ouvre-boîte, aiguiseurs, caméras, montres, jeux de cartes, tire-bouchons, etc. Chacun sait que le mot latin «sinister», devenu «sinistre», signifie «gaucher». Combien de fois un individu «maladroit» est-il qualifié de «gauche»? Pis encore: la tradition de donner les cartes à partir de la gauche au poker a été instituée pour que les durs à cuire puissent conserver leur main de tir (la droite, pour ne pas la nommer) disponible en toute éventualité. Les gauchers ont quand même survécu à cet ostracisme...»

Pourquoi vous avoir communiqué ce billet? Parce que, évidemment, je suis... gaucher!

RIEN À VOIR AVEC CELUI DE 68

500,000 Montréalais renouent avec le défilé

■ De retour après 12 ans d'absence, le défilé de la Saint-Jean a fait salle comble hier après-midi à Montréal. Plus d'un demi-million de personnes ont formé une haie d'honneur de cinq milles et demi de longueur des deux côtés de la rue Sherbrooke, entre Atwater et Viau.

Quinze chars, une quinzaine de vedettes du spectacle et 3.000 figurants ont paradé devant cette assistance entre 13h et 15h30. Il faisait beau, le monde était de bonne humeur et aucun incident n'est venu marquer ce défilé, qui contrastait abondamment avec le précédent, celui de 1968, alors que Pierre Trudeau, sur le point de devenir premier ministre du Canada, était demeuré seul sur l'estrade d'honneur, les autres invités ayant fui devant les projecteurs de toutes sortes lancés par des manifestants en colère.

Hier, pas de Pierre Trudeau. Mais une centaine de manifestants ont tout de même emboîté le pas au défilé, réclamant la libération de Paul Rose. Quelque 130 policiers étaient sur place; ils n'ont pas eu à intervenir.

Contraste

Si l'humeur de la foule contrastait avec celle de 68, on pouvait en dire autant du défilé lui-même. Les 15 chars avaient tous été conçus par Claude Lafortune, le créateur de «L'évangile en papier», sous le thème «Les forces vives du Québec». Les textes que l'on pouvait lire sur les chars étaient de Gilles Vigneault. Ils parlaient de «gens d'aventure», de «gens de mer et de vent et gens de pêcheries», de «dompteurs de rivières», de «gens de voyages»...

PIERRE BELLEMARE PAUL ROY

Les personnages de Lafortune, eux, ressemblaient à ceux de son «Evangile en papier». Mais cette fois-ci, les feuilles en étaient d'aluminium. Et la foule a généralement aimé.

On a parlé d'originalité, de talent... mais il se trouvait plusieurs nostalgiques qui avaient une préférence pour

les chars d'antan sur lesquels on pouvait voir du vrai monde. Hier, le vrai monde, les Denise Filiatrault, Yvon Deschamps, Diane Dufresne, Juliette Huot, «Youppi», Jean Béliveau... les musiciens de fanfares et les figurants ont fait le trajet dans des voitures découvertes ou à pied.

«J'ai trouvé ça formidable», de confier une dame dans la cinquantaine. — «Autant que les anciens défilés?» — «Ah non, les anciens étaient meilleurs, les chars étaient plus vivants, mais je suis sûre que monsieur Lafortune a fait son gros possible. Un beau travail.»

Quelques-uns ont trouvé que les chars se ressemblaient un peu trop mais, de souligner une philosophe, «c'est probablement moins dépendieux de même, après tout, c'est nous autres qui paye ça». En fait, l'organisation de la parade a coûté \$550.000, la Corporation de la Fête nationale déboursant environ \$100.000, la balance étant assumée par les 19 commanditaires.

Le goût de recommencer

Du côté des organisateurs, on jubilait une fois que tout fut terminé. Interrogé à savoir si le défilé allait redevenir une tradition, Jean Fournier, le directeur de cette année, a dit que la réponse ne lui appartenait pas, «mais quand tu remplis la Place des Arts, t'as le goût de recommencer».

Denise Maltais, porte-parole de la Corporation de la Fête nationale, a pour sa part émis l'opinion qu'avec le succès obtenu cette année, il est fort probable que le défilé soit repris l'an prochain. Mais peut-être avec plus de participation. «C'était difficile de revenir après 12 ans d'absence», explique-t-elle.

Le dernier char est entré au «terminus» Viau à 15h30, presque en temps. Les participants ont été reçus brièvement au centre Pierre-Charbonneau, après quoi 75 autobus les ont conduits chez eux. Ils étaient un tantinet fatigués. Une douzaine d'entre eux ne se sont d'ailleurs pas rendus au bout du trajet. Les chars, eux, sont allés dormir dans le Vieux Port où ils serviront de décor lors du «show» de demain soir.

POURQUOI PAYER PLUS CHER?

Porte isolée 2 po 3 rainures verre trempé couleurs \$165⁰⁰

DU MANUFACTURIER AU CONSOMMATEUR

Résidentiel et commercial

REVÊTEMENT DE MAISON

Corniche \$57⁰⁰ du carré 9.2 m

Horizontal \$69⁵⁰ du carré 9.2 m

Vertical \$70⁵⁰ du carré 9.2 m

Produits de bâtiment Alcan

Porte-patio 4 modèles

Nouvelle fenêtre coulissante à triple vitrage

J.L. Aluminium inc.

677-3023 521-4745

Photos en 1 heure

Nous offrons un service de 1 heure sur développement et impression de vos films photos couleurs.

Réimpression de vos négatifs en 20 minutes.

Format 110-126-35 mm (C-41)

Spécial: Apportez cette annonce, vous recevrez un film gratuit avec chaque développement et impression de films photos couleurs.

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 1er JUILLET 81

LOZEQU LTEE

6229, Saint-Hubert Montréal 274-6577

Le magasin d'équipement photographique le plus complet à Montréal

«Pour ceux qui désirent perfectionner et accélérer leur connaissance de l'anglais parlé»

SESSION SEMI-INTENSIVE de CONVERSATION ANGLAISE

***3 SEMAINES (4 fois par semaine - lundi à jeudi)**

| | | | |
|---------------|---------------|----|---------------|
| Matin | Après-midi | ou | Soir |
| 10.00 — 12.30 | 13.15 — 15.45 | | 18.15 — 20.45 |

PETITS GROUPES: 4 à 7 participants par niveau — maximum à tous les niveaux.

CONVERSATION PRATIQUE: Axée sur la conversation pratique de tous les jours.

SANS GRAMMAIRE: Corrections nécessaires appliquées selon le contexte des phrases utilisées.

FRAIS: \$195 (tout compris) déductible d'impôt

*6 semaines — 2 fois par semaine également disponible.

CLASSEMENT ET INSCRIPTION

Entrevue de classement: sur rendez-vous du 22 au 26 juin

Pour autres renseignements composez: **844-9396**

Le Centre de Conversation Française et Anglaise CCFIA Inc.

Fondé en 1969

(Situé en face de l'Université McGill)

910 rue Sherbrooke ouest

Reconnu par le ministère de l'Éducation

| | | | |
|-----------------------|------------|---|----------|
| 6/36 | | NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE | |
| 4 | 6 | 13 | 15 |
| 6 sur 6 | GAGNANTS 1 | LOTS 212 | 175,00\$ |
| 5 sur 6 | 199 | 959,60\$ | |
| 4 sur 6 | 8260 | 64,20\$ | |
| 5 sur 6+ | 5 | 25 461,00\$ | |
| GROS LOT | | 100 000\$ | |
| Approximatif vendredi | | | |

| | |
|-------------------|-----------|
| Provincial | |
| 5629533 | 500 000\$ |
| 629533 | 50 000\$ |
| 29533 | 1 000\$ |
| 9533 | 100\$ |
| 533 | 25\$ |
| 33 | 10\$ |

une fête de famille

Les foulées québécoises

Lachine

Le 24 juin

On y sera... y serez-vous?

La course à pied, un sport, une victoire, une fête

loto québec

ENCAISSEMENTS: Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptoir ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$, 25\$ et 10\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits pour les tirages subséquents, jusqu'à échéance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10\$ chez le détaillant, à l'échéance seulement.

■ (Selon CP et UPC) — Le gouvernement d'Ottawa pourrait reprendre les pouvoirs qu'il a délégués en 1923 au Québec en matière de pêches relativement aux droits de la communauté autochtone. En outre, il n'est pas impossible que des accusations soient portées contre des agents de la Sûreté du Québec en rapport avec le second raid survenu samedi matin à la réserve Restigouche.

C'est ce qu'a laissé entendre durant le week-end le ministre fédéral des Affaires indiennes, M. John Munro, qui est parti de son domicile de Hamilton avant-hier pour se rendre en toute hâte au cœur même de la réserve aux prises avec les autorités québécoises.

C'est d'ailleurs à partir de la réserve que le ministre Munro est entré en communication avec le bureau du premier ministre Lévesque où on l'aurait assuré qu'aucune nouvelle intervention policière n'était prévue.

Des journalistes lui ont alors rappelé que Québec avait donné une assurance semblable vendredi. «Je ne suis pas inquiet ce soir, a rétorqué M. Munro. Je devrais peut-être l'être, mais je ne le suis pas.»

Il a aussi bavardé longuement avec le chef de bande des 1.400 Micmacs, M. Alphonse Métallic, ainsi qu'avec plusieurs autochtones pour les prier de demeurer calmes en dépit de la tournure dramatique des événements.

Des Indiens lui ont demandé si le fédéral était prêt à les défendre dans l'hypothèse d'un nouveau raid policier: «Si cela signifie que nous allons envoyer des chars d'assaut et de l'artillerie, non, je ne crois pas que ce soit la réponse», a repris M. Munro.

Ce à quoi M. Del Riley, président de la Fraternité nationale indienne, a répliqué: «Si tel est

APRÈS UN DEUXIÈME RAID DE LA SQ A LA RÉSERVE DE RESTIGOUCHE

Ottawa pourrait reprendre des pouvoirs au Québec et poursuivre des policiers

le cas, nous allons faire appel à la communauté indienne de tout le Canada pour venir nous aider»

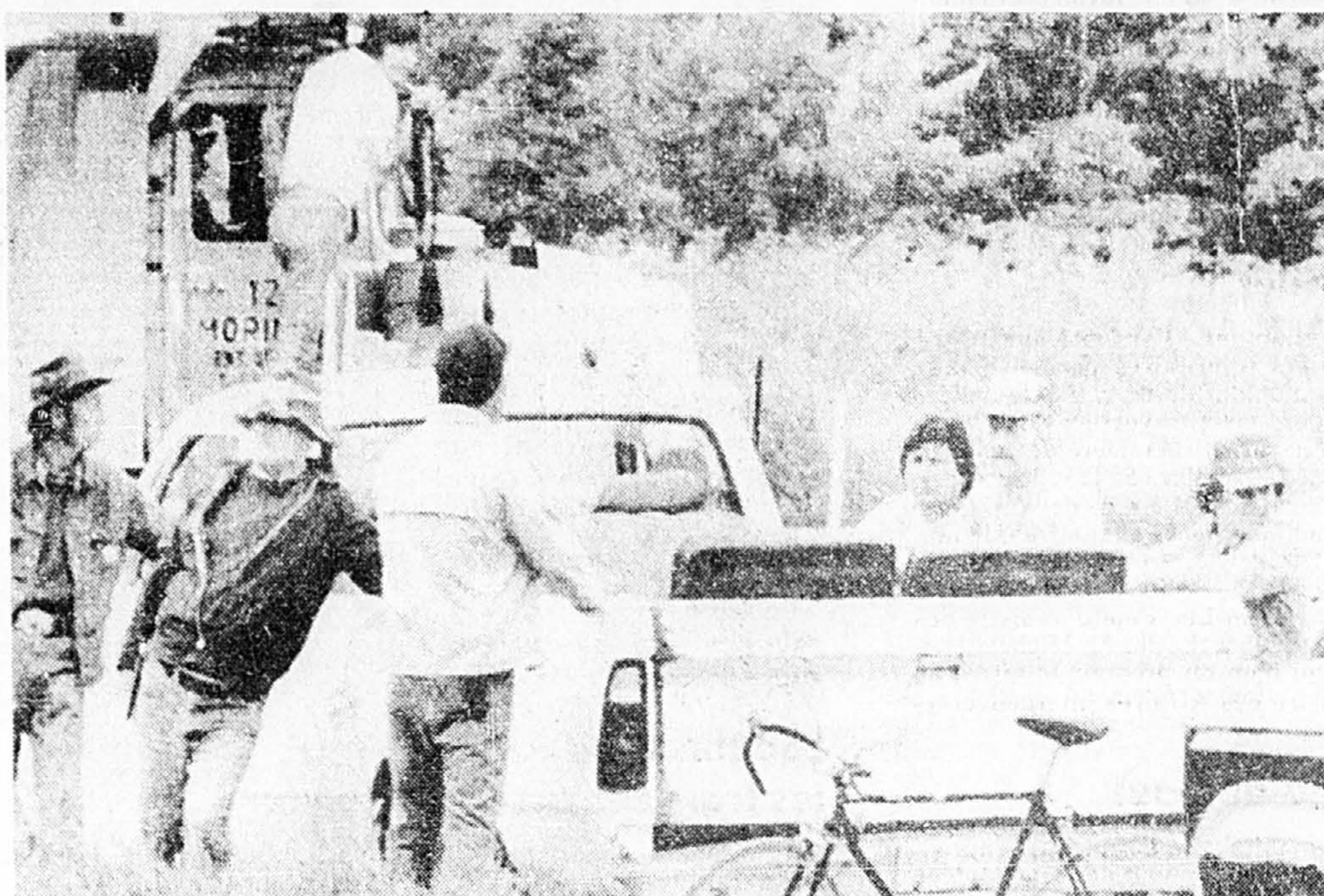
Raid de 5 heures

Ce second raid en moins de 15 jours a été lancé tôt samedi matin par 500 policiers de la SQ et agents de la conservation de la faune qui, cachés derrière un écran de fumée, ont saisi une quarantaine de filets de pêche au saumon appartenant aux Indiens de Restigouche.

Durant cinq heures Restigouche a été assiégée par quarante voitures de police, deux autobus, un camion poids lourd, pendant que tout autour circulaient plusieurs navires, dont un armé et blindé, ainsi que deux hélicoptères.

L'agent Bertin Barrette, porte-parole de la SQ à Rimouski, a expliqué qu'on s'est également servi de bombes lacrymogènes et de balles de caoutchouc pour permettre la saisie de tous les filets. Quelques tirs auraient cependant atteint un bateau de la police et un hélicoptère, mais les choses auraient pu tourner au pire sans le secours des policiers autochtones de la réserve qui ont empêché les leurs d'utiliser des armes de fort calibre.

Le chef Métallic refuse le fait que le gouvernement québécois interdise aux Indiens de pêcher le saumon à leur guise. En fait, le Québec exige que les Indiens se limitent à tendre leurs filets 72 heures d'affilée par semaine,



Les Indiens de Restigouche ont bloqué la route de leur réserve à la police provinciale hier. Les Indiens sont en conflit avec le gouvernement du Québec à propos de leurs droits de pêche sur leur territoire.

alors que les Micmacs tiennent à pêcher six nuits par semaine.

C'est ce même conflit qui est à l'origine du raid du 11 juin dernier réalisé par quelque 275 policiers, raid qui a provoqué du reste une douzaine d'accusations

contre des autochtones. Celui du weekend a fait quelques blessés mineurs et a incommodé certains membres de la presse chargés de couvrir l'événement.

Le ministre Lucien Lessard, titulaire des Loisirs, Chasse et

Pêche, a toutefois réitéré par voie de communiqué que la dureté de la position gouvernementale est due au refus des Micmacs de négocier un accord avec son ministre, offre faite vainement la semaine dernière.

CAUGHNAWAGA

Manifs de solidarité

■ Les troubles de Restigouche ont eu des répercussions aux alentours de Montréal où des membres de la réserve de Caughnawaga ont tenu les policiers en alerte par diverses manifestations de solidarité avec les Micmacs de Restigouche.

Ainsi, ils ont bloqué durant une heure environ le pont Mercier, une première fois vers minuit hier et la deuxième vers 13h. Des policiers de la Sûreté du Québec et ceux de la CUM (poste 21 à LaSalle) ont reçu des appels à la bombe, entre autres au pont Mercier, qu'on venait de bloquer à l'aide d'un autobus, et après avoir recueilli des signatures pour fabriquer une pétition d'appui aux Micmacs.

Les routes 132 et 138 ont aussi été paralysées quelque temps en début d'après-midi, au moment où le défilé de la Saint-Jean battait son plein sur la rue Sherbrooke.

**AIR CANADA
VOUS OFFRE
CE QUI SE FAIT
DE MIEUX**

**SERVICE
CONNAISSEUR
SERVICE**

au tarif de la classe économique

EDMONTON
CALGARY
VANCOUVER
PARIS
LONDRES
ZURICH

et maintenant

**LOS ANGELES
SAN FRANCISCO
DALLAS
HOUSTON**

**SERVICE
CONNAISSEUR
SERVICE**

Air Canada est la seule ligne aérienne à vous faire profiter du Service Connaisseur, au tarif de la classe économique, vers 4 destinations aux États-Unis, avec départ de Montréal: Houston, Dallas, Los Angeles et San Francisco. Ces nouvelles destinations viennent s'ajouter à la brochure de vols longs-courriers sur lesquels vous bénéficiez déjà du Service Connaisseur d'Air Canada. Le Service Connaisseur d'Air Canada, c'est plein d'avant-

tages pour vous: un comptoir d'enregistrement distinct, embarquement avec les passagers de 1re classe; un premier choix de menus, de revues et journaux; un casque d'écoute haute-fidélité plus confortable; un fauteuil libre à côté du vôtre, si possible; et même les consommations sont incluses.

Somme toute, c'est la vraie détente. Ce qui se fait de mieux, au tarif de la classe économique!

Air Canada va toujours plus loin pour vous. Air Canada est la première ligne aérienne à vous offrir le Service Connaisseur vers autant de destinations au Canada, en Europe et aux États-Unis. Voyez Air Canada ou votre agent de voyage, pour profiter du Service Connaisseur d'Air Canada vers Houston, Dallas, Los Angeles et San Francisco.

© Service Connaisseur, est une marque de commerce d'Air Canada.



AIR CANADA

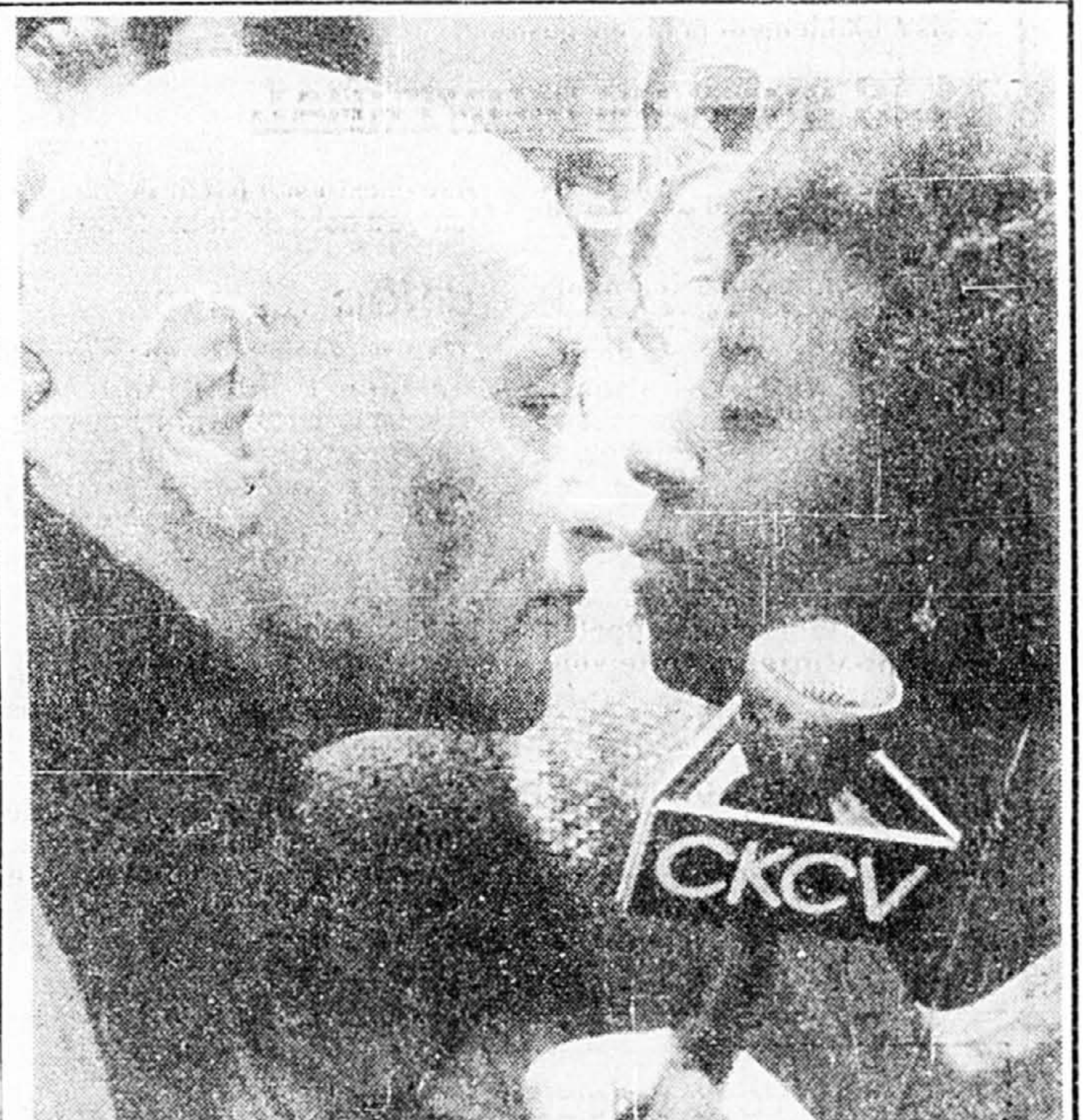


photo CP

Simone Lourmais embrasse son mari Louis à son arrivée à Québec samedi. M. Lourmais, océanographe de 60 ans atteint du cancer, a fait Montréal-Québec à la nage en 63 heures dans le but de recueillir des fonds pour la Fondation Survivre de Montréal.

MONTRÉAL-QUÉBEC
EN 63 HEURES

Lourmais songe à nager de Cuba à Miami

■ QUÉBEC (PC) — Malgré le cancer et l'incapacité d'un oeil, le nageur Louis Lourmais, maintenant âgé de 60 ans, est sorti triomphant samedi des eaux huileuses et glacées du Saint-Laurent, après avoir franchi 360 kilomètres depuis son départ de Montréal.

«Non, le cancer ne signifie pas automatiquement la fin d'une existence», a déclaré à bout de souffle l'océanographe montréalais, sur le quai du traversier reliant la capitale à Lévis.

«C'est ce que j'ai voulu prouver durant ces 63 heures. Et c'est ce que John Wayne a réussi à se prouver à lui-même, en gardant le sourire et en continuant à vivre et à travailler normalement, malgré un cancer, durant dix-sept ans.»

Lourmais a admis qu'il avait été inspiré par le jeune Terry Fox qui, l'été dernier, avait tenté de traverser le Canada d'un océan à l'autre à la marche pour recueillir des fonds en vue de la lutte contre le cancer.

Fondation Survivre

Quelque 300 personnes ont applaudi le nageur au terme de son exploit. Les navires des environs ont fait fonctionner leurs sirènes. Une femme a glissé un \$10 dans la main de Lourmais pour la Fondation Survivre, organisme lancé par celui-là et dont le but est de recueillir des fonds en vue de la recherche sur les techniques de survie dans l'eau.

La moitié des dons sera en outre versée à la Société canadienne du cancer.

Lourmais, qui souffre d'un cancer lymphatique, a dû s'arrêter à trois reprises afin de prendre un peu de sommeil sur l'ordre du Dr Pierre Band, spécialiste du cancer attaché à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, qui a suivi le nageur à bord d'une embarcation tout au long de son marathon.

«J'aurais préféré réussir l'exploit sans sortir de l'eau une fois mais le vent m'a obligé à sortir trois fois, a déclaré Lourmais. Quand j'ai reçu du médecin l'ordre de dormir, je n'ai pas discuté sa prescription.»

Cuba à Miami

Malgré les interruptions, Lourmais a franchi la distance entre Montréal et Québec en un temps plus court qu'en 1959. Il a pris 37 heures de moins.

En décembre 1958, il avait également nagé 1.000 kilomètres en descendant le fleuve Frasér; il avait pris 17 jours pour relâcher Prince George à New Westminster, en Colombie-Britannique.

Maintenant, il songe à relâcher La Havane, Cuba, à Miami, en Floride, une distance de 300 kilomètres infestée de requins. En plus, dans le but de mettre à l'épreuve certaines techniques de protection contre les requins, il a l'intention de franchir le détroit de Floride sans cage protectrice. Un équipement spécial, créateur d'une zone magnétique que ne peuvent tolérer les dangereux squales, devrait l'aider à réaliser l'exploit.

EN BREF

Rencontre Parizeau-MacEachen

Le ministre fédéral des Finances, Allan MacEachen, a rencontré son homologue du Québec, Jacques Parizeau, samedi, lors d'un entretien qui a duré deux heures. A la suite de cette rencontre privée qui se déroulait au bureau de M. Parizeau, dans l'édifice de la Bourse, MacEachen a déclaré que les ententes fédérales-provinciales qui doivent prendre fin en mars 1982, mais dont on doit réouvrir les discussions cet automne, avaient été discutées «d'une façon préliminaire». «Nous ne sommes pas au point où nous avions à négocier, ou faire des offres ou encore des demandes les uns envers les autres», a mentionné MacEachen. Le ministre fédéral prévoit compléter une tournée pancanadienne de consultation avec les ministres provinciaux des Finances, d'ici à la fin de juillet. Il a rencontré, la semaine dernière, son homologue de la Saskatchewan et a révélé qu'un rendez-vous était prévu la semaine prochaine avec celui de la Nouvelle-Écosse.

\$8 millions à Port-Cartier

La signature samedi d'un amendement à l'entente auxiliaire Canada-Québec sur les axes routiers prioritaires permettra aux deux gouvernements d'injecter un montant de 6,000,000 de dollars dans la construction d'un débarcadère pour traversier-rail à Port-Cartier. Si on ajoute à cela la participation financière de 1,500,000 dollars du Canadien National et de 500,000 dollars de la ville de Port-Cartier, le coût global du projet s'élève à 8,000,000 de dollars. Cette entente, qui portera désormais le nom d'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement des transports, a été signée, pour le gouvernement canadien, par M. Pierre De Bané, ministre de l'Expansion économique régionale, et M. Jean-Luc Pépin, ministre des Transports et, pour le gouvernement québécois, par M. Michel Clair, ministre des Transports agissant au nom du premier ministre du Québec, et M. Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales.

Les «huit» iraient jusqu'au bout

Sterling Lyon, premier ministre manitobain, a soutenu, vendredi à Calgary, que le premier ministre Trudeau vivait dans un «monde irréel» en refusant de rencontrer ses homologues provinciaux afin de se pencher sur leurs différences en matière constitutionnelle. «La seule voie permettant de sortir de cette impasse consiste à négocier et non à tenter de forcer les Canadiens à accepter un projet que huit des 10 gouvernements (provinciaux) représentant 60 pour cent de la population n'acceptent pas», a expliqué M. Lyon. Il a d'autre part souligné que si la Cour suprême donnait son aval au projet Trudeau de rapatriement, rien ne permettait de croire que les huit provinces admettraient leur défaite et respecteraient les nouvelles règles du jeu d'Ottawa. Rappelant que M. Lévesque avait déjà fait savoir que le Québec restera opposé au projet Trudeau même s'il devait être jugé légal par la Cour suprême, il a ajouté que le Manitoba prendrait vraisemblablement la même position.

Trois alertes rue Sicard

Un incendie nécessitant trois alertes a pris naissance hier midi dans des hangars situés derrière un édifice à logements de trois étages au 2014, rue Sicard, près de la rue Ontario (photo). L'évacuation des locataires a été faite très rapidement et, un peu avant 14h, un mur de l'édifice s'est écroulé. On ne déplore toutefois aucun blessé et la cause de l'incendie semble pour l'instant accidentelle. Par ailleurs, un autre incendie qui s'est déclaré vers 18h au 3275 est, rue Sainte-Catherine a fait deux blessés, dont un gravement. Ce feu a forcé deux alertes pour limiter les dégâts de cet autre édifice de trois étages.

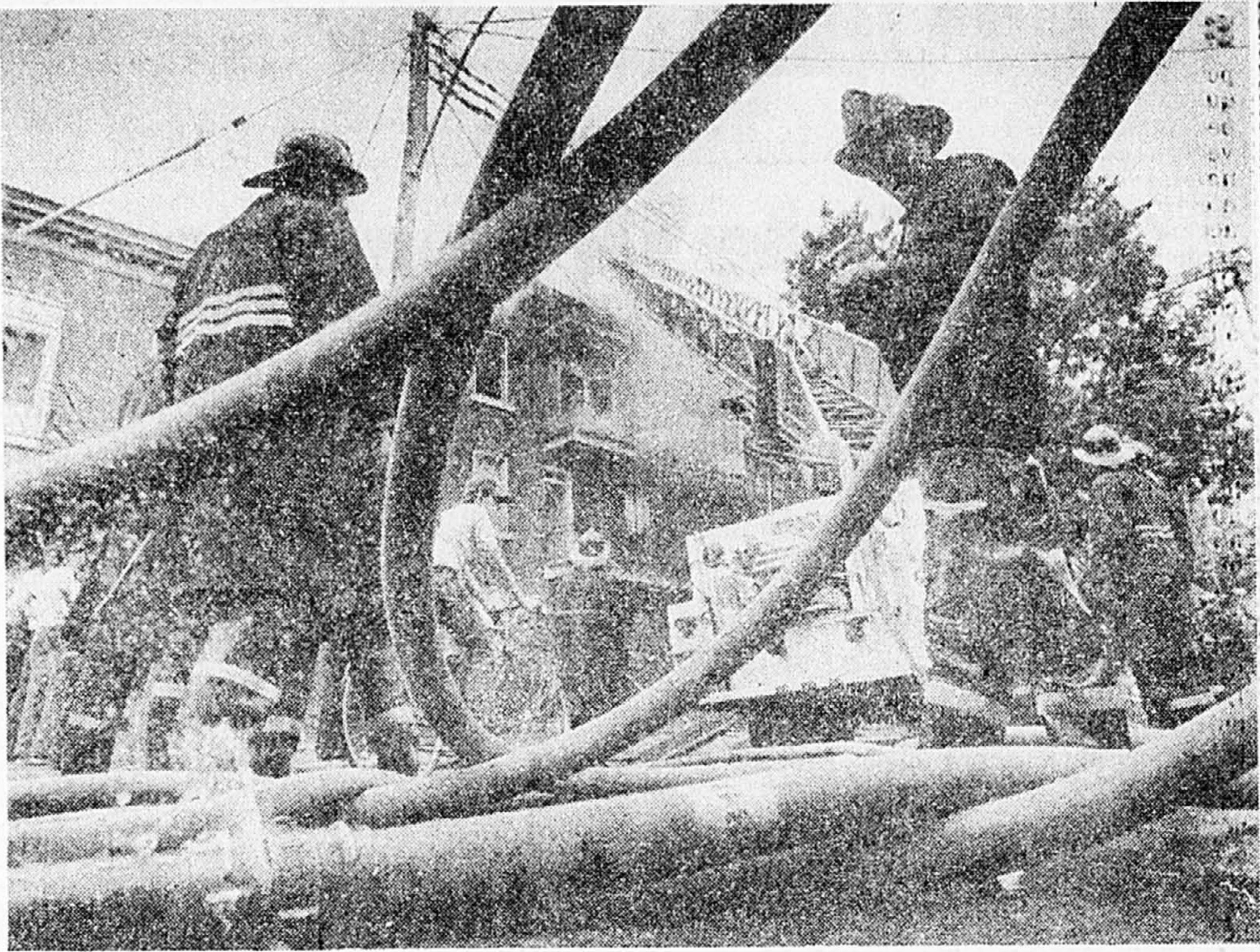


photo Pierre Côté, LA PRESSE

Lougheed ne veut pas faire les frais des accords fiscaux

Le premier ministre de l'Alberta a prédit, au cours du week-end, que le renouvellement des accords fiscaux entre Ottawa et les provinces va devenir une question aussi controversée que le rapatriement de la constitution et le partage des revenus du pétrole. S'adressant à une centaine de chefs des nouvelles de la radio et de la télévision, M. Peter Lougheed n'en a pas moins réitéré sa foi en un fédéralisme parfois «exaspérant», mais promis à un brillant avenir, selon lui, à cause de l'existence «d'un esprit prononcé d'identité nationale». M. Lougheed a dit que l'Alberta n'acceptera pas une redistribution importante de ses revenus du pétrole et du gaz naturel en faveur des provinces centrales.

Salvador: Broadbent revient à la charge

Le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, a déclaré au cours d'une réunion du NPD ontarien à Toronto que le problème le plus urgent pour les sociaux-démocrates du Canada est celui d'El Salvador. M. Broadbent a ajouté que quiconque croit que la situation peut s'apaiser du jour au lendemain dans ce pays est un rêveur. Selon le chef néo-démocrate, tous ceux qui connaissent les problèmes politiques internationaux savent combien il est difficile de rétablir la paix dans un pays déchiré par la guerre. M. Broadbent a de nouveau enjoint le gouvernement canadien de s'engager dans les efforts pour ramener la paix à El Salvador par le biais de son ambassadeur aux Nations unies.

Reagan est ignorant

Le président du Centre de recherche pour le développement international, M. Ivan Head, estime que le gouvernement Reagan est tout simplement ignorant des problèmes que connaissent les pays en voie de développement. Dans une interview diffusée samedi par le réseau CTV, M. Head dit toutefois espérer que le Canada, et peut-être la France, pourra persuader le président américain d'ouvrir son esprit à ces problèmes lors du sommet économique d'Ottawa les 20 et 21 juillet prochains. M. Head, qui fut conseiller du premier ministre Pierre Trudeau dans le domaine des affaires internationales, ajoute que pour être résolu, les problèmes de développement internationaux devront faire l'objet d'efforts intellectuels qui vont bien plus loin que les programmes d'aide traditionnels, qui, selon lui, ressemblent bien plus à la charité.

LES RUES DE MONTRÉAL

ORPHELINAT, rue de l' (1928)

Jadis connue sous les noms d'avenue Saint-Charles et rue Coolbrooke, cette voie longe l'arrière de l'Orphelinat catholique de Montréal (dont la façade se trouve en bordure du boulevard Décarie).

LAVERDURE, rue (1912)

Nom d'un propriétaire du district. Préalablement appelée rue Saint-Viateur, cette voie s'étend vers le nord à partir de Sauvé, à l'est de Saint-Laurent.

LECOURT, rue (1901)

Jadis connue sous le nom de rue Quinn, cette voie rappelle J. H. Lecourt, curé de la paroisse Saint-François - d'Assise de la Longue-Pointe, où elle est située.

Axe ouest-est à partir de Le Pailleur, au nord de Notre-Dame.

LENOIR, rue (1907)

Après avoir porté les noms de Berthier et Saint-Paul, cette voie honore une famille du quartier Saint-Henri où elle est située. Axe sud-nord à partir de Saint-Antoine, à l'ouest d'Atwater.

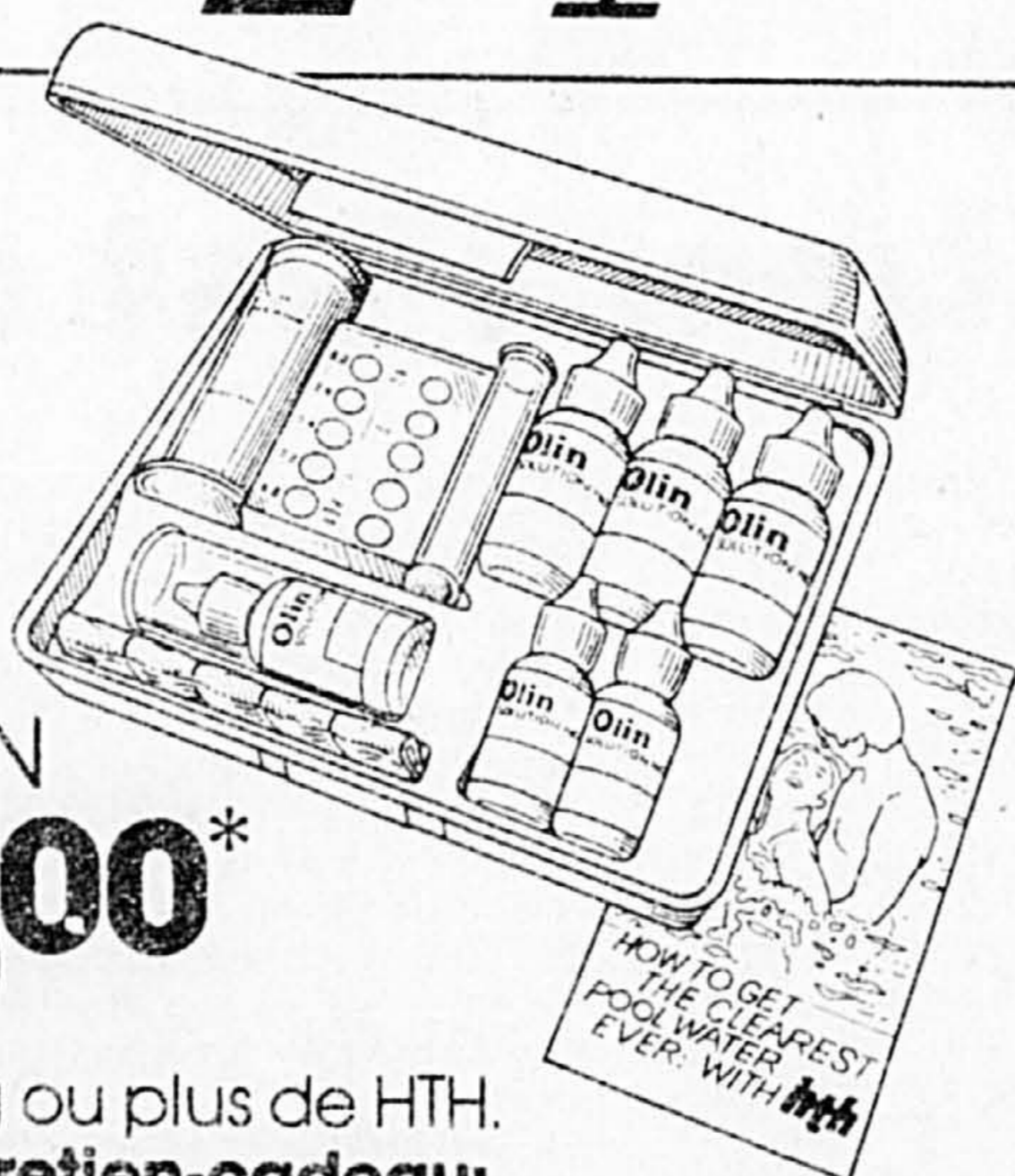
LÉVIS, rue de (?)

En l'honneur de François-Gaston, seigneur et duc de Lévis (1720-1787), maréchal de France qui prit une part active aux batailles de Carillon, en 1758, et de Sainte-Foy l'année suivante. Préalablement nommée rue Mill, cette voie s'étend vers le sud à partir de Notre-Dame, à l'est d'Atwater.

Quand vous en saurez plus sur la pureté de l'eau de votre piscine, vous tirerez de l'agent sec de chloruration HTH le meilleur parti.

hth Bonus Eau Pure

Vous recevrez gratuitement par la poste UNE TROUSSE D'ESSAIS EAU PURE DE OLIN d'une valeur \$2500* de



Si vous achetez 11,4 kg ou plus de HTH. PLUS un manuel d'entretien-cadeau: "Comment obtenir l'eau de piscine la plus pure!"



34.1 kg
\$109⁰⁰

PISCINES

CITADELLE

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU VENDREDI, 10h00 à 21h00 — SAMEDI 9h00 à 17h00 — DIMANCHE 13h00 à 17h00

| | | | | | |
|--|--|---|---|---|--|
| LONGUEUIL 630 Place Traité-Gagné 527-8617 | LAVIL 174 Ave. de Laval (coin boul. Saint-Martin) 384-4581 | REPERTIGNY 545 Ave. Maître-Rose 585-0100 | SHERBROOKE 4181 boul. Bourque 564-8611 | BROSSARD 7515 boul. Taschereau 656-1710 | SAINTE-HYACINTE 2160, rue Bourdage 773-5667 |
| SAINTE-JEAN 255 boul. de Semaire 348-6851 | TROIS-RIVIÈRES 8255 boul. Jean-Jacques 377-2921 | DRUMMONDVILLE 1725, rue Mercier 478-3989 | ARTHABASKA 54, 149 Gouard 357-8344 | JOLIETTE 164, rue Saint-Denis-Bourque 759-8110 | TRACY, Sorel 825, route Marie-Victorin 742-7962 |

Faites de l'argent avec vos vieux pneus!

MAIS D'ABORD, FAITES-LES ÉVALUER GRATUITEMENT CHEZ



Pour chaque vieux pneu que vous remplacez par du Michelin neuf, vous recevrez de \$10 à \$40 tout dépendant de leur état.*

Cette offre prend fin le 20 juillet 1981

Prix selon la liste suggérée par le fabricant *Selon la marque, la qualité et l'usure

Vendez un vieux pneu pour chaque Michelin neuf acheté



- \$ 770 rue Notre-Dame ouest 861-1611
- \$ 1025 Jean-Talon est 271-3551
- \$ 5150 Jean-Talon ouest 731-7811
- \$ 6000 rue Sherbrooke est 254-6006
- \$ 1200 boul. Curé Labelle 688-6263
- \$ 3352 Montée des Sources 683-2844
- \$ 3435 boul. Taschereau 678-8080

MICHELIN

ça rassure

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
éditeur

la presse

ROGER-D. LANDRY
président-directeur général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS
MARCEL ADAM
directeur de l'information
editorialiste en chef

L'arrêt de la construction du gazoduc

La société Trans-Québec et Maritimes a suspendu la semaine dernière ses travaux pour prolonger le gazoduc au Québec. Ce pipeline qui achemine le gaz naturel de l'Ouest doit être prolongé jusqu'à Québec et éventuellement jusqu'à Halifax. Les travaux sont actuellement arrêtés à Saint-Lazare et le tronçon reliant cette municipalité à Boisbriand doit traverser le Lac des Deux-Montagnes pour alimenter le réseau montréalais et descendre vers Trois-Rivières. Mais pour la deuxième année consécutive le projet est interrompu.

L'an dernier on ne s'entendait pas sur le tracé. Les agriculteurs ne voulaient pas que le gazoduc traverse leurs terres et ils ont fait appel aux instances gouvernementales. Les divers ministères concernés et leurs offices (Agriculture, Zonage agricole, Environnement, Travaux publics, etc.) ont été alertés. Comme toutes ces instances sont autant de petits fiefs jaloux de leur autorité respective, on a perdu pour toutes fins utiles un an pour résoudre le problème. Cette année ce sont les soudeurs (une quarantaine)

qui ne veulent pas accepter les salaires du Décret de la construction lequel prévoit \$14.07 l'heure pour cette catégorie de travailleurs, alors que le même travail est payé \$17 l'heure ailleurs au Canada.

A première vue on pourrait dire que l'entêtement d'une quarantaine de soudeurs va priver plus de 10,000 citoyens dès cet hiver de l'utilisation du gaz naturel et les obliger à utiliser du mazout beaucoup plus coûteux. Sans compter évidemment qu'ils seront privés de la subvention de \$800 du fédéral pour convertir leur système de chauffage du mazout au gaz naturel. Il y a surtout le fait que cette suspension des travaux va priver le Québec cette année d'un investissement de quelque \$100 millions qui aurait créé près de 500 emplois.

Cependant, si l'on examine un peu moins superficiellement cette question, les soudeurs apparaissent moins les auteurs que les acteurs de cette crise. On ne doit pas oublier que sous prétexte d'éliminer la corruption dans l'industrie de la construction, à la suite de l'enquête Cliche, le gouvernement a imposé sa propre « corruption » qui

est en l'occurrence la bureaucratie. L'industrie de la construction est maintenant totalement réglementée et les salaires sont fixés par un Décret. On est passé d'une extrême à l'autre: de la loi de la jungle à la jungle des lois.

Tout le monde se perd dans le réseau des réglementations, que les bureaucrates ont tissées comme des araignées autour des problèmes. Tout ce qu'on a réussi à faire c'est évidemment de compliquer les problèmes. Au point qu'il est devenu de plus en plus difficile de trouver des ouvriers compétents dans certains métiers, telle la menuiserie par exemple. En outre, on a fait du Québec, sous prétexte de protéger les travailleurs, une chasse gardée et un marché captif. C'est pourquoi les salaires des soudeurs établis par le Pipeline Agreement pour le reste du Canada ne sont pas acceptés au Québec où règne le Décret jusqu'à son renouvellement en 1982.

Cette rigidité qu'engendre la réglementation dans une industrie qui exige plus que toute au-

tre une grande souplesse, illustre une fois de plus l'inefficacité du dirigisme de l'État en matière économique. C'est ce qui explique pourquoi le ministre du Travail, M. Pierre Marois, n'a pas résolu le problème et s'est contenté d'inviter comme un prédateur les parties en présence à « négocier de bonne foi ». C'était des paroles oiseuses et hypocrites puisqu'il savait que la pierre d'achoppement était le Décret. Mais qu'importent les répercussions économiques, on ne changera pas le Décret, comme il l'a affirmé. Pourtant ce nouveau retard dans les travaux compromettra davantage la politique énergétique de son gouvernement qui veut accroître rapidement l'utilisation du gaz naturel au Québec.

Le ministre Marois est pris dans le carcan de son Décret qui, assez ironiquement, étrangle autant le gouvernement que l'industrie de la construction. Car le ministre Marois n'a pas plus de scrupules financiers que le ministre des Finances Parizeau. D'ailleurs une hausse de \$3 l'heure aux soudeurs ne les aurait placés pour quelques

mois qu'au même salaire horaire que les députés qui jouissent en plus de confortables pensions indexées pour se prélasser dans « le Salon de la race ». Il va sans dire que les frais de ce nouveau retard du gazoduc seront finalement payés par les citoyens-consommateurs.

Bien sûr, la majorité d'entre eux sont consentants puisqu'ils ont réélu leur « bon gouvernement ». Mais les autres, y compris le Vérificateur général, qui

ne croient pas cette affirmation gratuite comprendront que cet imbroglio du gazoduc démontre à nouveau que le séparatisme économique n'est pas possible, et que le marché canadien doit être libéré des barrières provinciales artificielles. Les salaires dans la construction, par exemple, doivent pouvoir fluctuer d'un océan à l'autre selon la loi de l'offre et de la demande et non selon la loi d'un décret provincial.

IVAN GUAY

Un certain déshonneur autour du départ de Masse

La démission de Gilles Masse, quittant avec autant de fracas que d'amertume la présidence de la Fraternité des policiers, ne peut paraître comme un incident isolé. Elle se situe dans un contexte explosif, elle se déroule de façon peu démocratique et elle laisse prévoir des jours sombres pour les citoyens de la Communauté urbaine de Montréal.

D'abord, il est décevant qu'un président soit obligé, ou presque, d'abandonner une tribune où ni le système de son ni les membres de l'assemblée ne lui permettent de s'exprimer. Il est déjà difficile de s'entendre dans des conditions normales: on ne peut espérer parvenir à des échanges civilisés dans des contextes anormaux.

Quelque 500 policiers ont décidé de pousser leur président à la porte. Sans le forcer, ils lui ont laissé peu de choix: démissionner ou tenter de le convaincre de la valeur de son action. Mais l'heure n'était pas à la raison: il a dû démissionner.

Ces policiers reprochent à leur président de ne pas obtenir, du Conseil de sécurité, de leur

direction ou même de Québec, tout ce qu'ils croient mériter. Pourtant, on le sait, on a déjà dit que Gilles Masse était très agressif, très exigeant et même parfois excessivement exigeant. Les policiers le portaient en triomphe alors que plusieurs observateurs considéraient qu'il prenait plus la part de sa Fraternité que de la population. Bref, Gilles Masse a souvent été le défenseur des policiers face à des citoyens qui lui faisaient le reproche d'aller trop loin.

Aujourd'hui, on lui reproche de ne pas aller assez loin. On l'accuse de faiblesse et de mollesse.

Il semble que, chez les policiers, on ne pardonne pas à Gilles Masse d'avoir voulu, au moins depuis une couple d'années, transmettre une nouvelle image du policier. On lui reproche d'avoir créé des liens avec la population comme dans un bulletin spécial sur la violence, plutôt que d'avoir entretenu la violence.

Le cas devient classique: les membres du syndicat exigent

tants, en dehors des contextes normaux de négociation, au-delà des contextes sociaux, sans égard au reste de la population. Le même chef de syndicat paraît se situer à l'extrême-gauche de la société alors que des membres l'accusent de défendre la droite. De plus en plus, les chefs de gauche sont dépassés par leur gauche.

C'est probablement ce qui se passe à la Fraternité. Ce qui ne signifie pas que toutes les demandes des policiers soient nécessairement excessives; mais ce qui signifie que des policiers sont prêts à renier choses et personnes pour parvenir à leurs fins.

La façon dont Gilles Masse doit quitter la Fraternité n'est pas honorable. Mais ce n'est pas Masse qui doit, malgré les apparences, porter la marque du déshonneur. Quant à nous, du peuple-victime, on n'a qu'à bien se tenir. À moins que le Conseil de sécurité nous donne une preuve de son efficacité et de sa crédibilité.

JEAN-GUY DUBUC



Droits réservés

Le Conseil de presse du Québec, c'est quoi?

Voici un large extrait des notes utilisées par M. Aimé Gagné, président du Conseil de presse du Québec, lors du colloque sur le Conseil de presse du Québec organisé par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec à Québec, le 6 juin dernier:

AIMÉ GAGNÉ

Le Conseil de presse du Québec est le seul organisme au Québec mandaté, à la fois par les journalistes et par les médias, pour assurer et pour défendre le droit du public à l'information. Cette responsabilité n'est pas celle des journalistes ni celle des médias, car tous deux ont des préoccupations différentes. Leur première responsabilité est de rechercher, de recueillir la nouvelle et, ensuite, de la diffuser, de la meilleure façon possible dans le respect du droit du public à être informé. Je pourrais ajouter qu'il en est de même des syndicats de journalistes. Il m'apparaît qu'ils peuvent difficilement s'ériger en défenseurs du droit du public à l'information, car les objectifs qu'ils poursuivent sont d'un tout autre ordre. Bref, seul le Conseil de presse est vraiment mandaté et qualifié pour défendre et protéger le droit du public à l'information, car il n'a pas d'autres intérêts à faire valoir.

Il existe un autre volet au mandat que les journalistes et les médias ont conjointement confié au Conseil de presse, celui de protéger la liberté de presse, c'est-à-dire le droit pour toute la

presse — journaux, périodiques, radio et télévision — d'informer le public et de commenter les événements sans être menacée ni entravée dans l'exercice de sa fonction par des interventions de personnes, d'organismes, de groupes ou, encore, de l'État. Toutefois, cette liberté n'est pas l'apanage des journalistes, ni des propriétaires ou des directeurs d'agences d'information: elle existe uniquement dans l'intérêt du public lecteur, auditeur ou téléspectateur, intérêt que le Conseil a été spécifiquement chargé d'assurer.

Avant d'aller plus loin dans mes remarques, qu'on me permette d'attirer votre attention sur le fait que le Conseil est un organisme privé, non gouvernemental, entièrement autonome, et même indépendant de ses organismes constitutifs. Aucun d'entre eux ne peut lui donner d'instructions, ni influencer ses décisions, ni décider de ses actes ou, encore, le censurer, et ce, en dépit du fait que ces mêmes organismes l'ont fondé et le financent en grande partie. Cependant, cela ne signifie pas que leurs suggestions ou que leurs observations ne sont pas les bienvenues: bien au contraire, elles le sont. Mais il est important de savoir que le Conseil est tout à fait libre d'en tenir compte ou pas. D'autre part, tel que prévu aux lettres patentes du Conseil, ce dernier s'abstient d'intervenir dans tout conflit de travail.

En créant le Conseil, les fondateurs se sont imposé une obligation et ils se sont réservé un droit.

L'obligation: Celle d'assurer la subsistance du Conseil par leurs cotisations annuelles et par la mise sur pied de la Fondation pour le Conseil de presse du Québec, chargé de créer un fonds de plus d'un million de dollars, dont les revenus sont versés directement au Conseil.

Le droit: Celui de désigner, au Conseil, douze personnes, dont six sont choisies parmi les membres de la FPJQ et les six autres chez les médias. Nommées pour un mandat de deux ans renouvelable pour un deuxième mandat consécutif, ces douze personnes peuvent être remplacées selon le bon vouloir des organismes constitutifs. Toutefois, ces organismes n'ont pas la liberté ni la responsabilité de choisir et de désigner les représentants du public. Cette prérogative appartient exclusivement aux dix-neuf membres qui forment le Conseil.

Une caractéristique du Conseil, et voulue par ses fondateurs, et qui, selon moi, a garanti son autonomie et sa complète indépendance, est le fait que les dix-neuf membres qui le composent siègent à titre individuel et ne représentent aucun organisme ou association. Ils ne représentent personne ni ne sont les mandataires d'aucun organisme. Ils n'ont pas à recevoir d'instructions de qui que ce soit, même pas des organismes qui les ont désignés. Ces personnes siègent à titre personnel et elles ne doivent avoir à cœur que les seuls intérêts du public. De plus, elles doivent continuellement faire abstraction de leurs intérêts personnels ou professionnels. Cela est certes très exigeant.

Je me dois de rappeler que le Conseil de presse du Québec n'est pas un tribunal judiciaire, ni un organe de censure. Il est tout simplement un organisme d'autocritique et d'autodiscipline de la presse puisque, par le truchement d'un tel Conseil, la presse réfléchit sur elle-même en vue de donner une information de qualité au public. N'étant pas un tribunal, il ne jouit d'aucun pouvoir législatif, judiciaire ou réglementaire. Son rôle est essentiellement celui d'un ombudsman de l'information, soucieux de promouvoir les plus hautes normes de l'éthique professionnelle dans la recherche, le traitement et la diffusion de l'information. Il a aussi pour fonction de rendre la société québécoise de plus en plus consciente de ses propres responsabilités pour l'existence et le maintien de son droit à l'information.

C'est surtout par le biais de deux comités permanents, de même que par ses interventions publiques, que le Conseil agit et rappelle au public son droit à l'information et qu'il protège la liberté de presse au Québec. Chacun de ses comités compte neuf membres venant des trois secteurs formant le Conseil. Le Comité des CAS, qui reçoit les plaintes du public, des journalistes, des médias, comme d'organismes publics ou privés, est toujours présidé par une personne venant du public. Ses membres se réunissent en moyenne une fois par mois. L'autre comité, celui du PROGRAMME, qui étudie les questions concernant la presse en général, les orienta-

tions du Conseil ou les grands problèmes du monde de l'information, est présidé par une personne venant du milieu journalistique. Il se réunit selon les circonstances et les tâches qui lui sont assignées. Ces comités sont activement secondés par le secrétaire. A titre de président du Conseil, je fais partie d'office de ces comités. Cependant, généralement, je ne participe pas aux délibérations ni aux décisions du Comité des cas. En effet, je tiens à demeurer neutre pour être ensuite en mesure de faire, à l'occasion, les observations qui s'imposent, ou au cas où il y aurait appel d'une décision du Comité.

J'observe la même attitude à l'endroit du Comité du PROGRAMME. Récemment, j'ai assisté à ses réunions plus souvent qu'à l'accoutumée, parce que le comité est en train de travailler sur un document qui me tient à cœur, celui qui précisera ce que le Conseil entend par le « droit du public à l'information ». Ce document devrait être rendu public lors de l'assemblée annuelle du Conseil, en septembre prochain.

Au cas où vous l'ignorerez, permettez-moi de vous faire remarquer que les décisions du Comité des CAS engagent tout le Conseil, alors que les recommandations, les réalisations du Comité du PROGRAMME doivent être entérinées par le Conseil.

C'est donc par le biais de ses décisions que le Conseil s'acquitte largement de son mandat, ainsi que par les travaux de son

Comité du PROGRAMME. La publication de ses décisions aide le Conseil à se faire connaître du public et amène ce dernier à être plus exigeant et plus critique de ses médias. Il n'est pas exagéré, me semble-t-il, de penser que ses décisions ne sont pas seulement des signaux d'alerte mais qu'elles se révèlent aussi et surtout comme des points de repère, des balises, des moyens d'avancer, tant pour les médias que pour les journalistes, le tout au bénéfice du public.

Depuis un an, tous les quotidiens de langue française, de même que The Gazette, se sont engagés à diffuser toutes les décisions du Conseil. Pour sa part, la Presse Canadienne a convenu de faire tenir à tous ses abonnés un résumé substantiel de chacune de ces décisions.

Un des aspects intéressants du Conseil et qui, sans doute, le distingue de la plupart des autres conseils de presse est le fait que le public y est présent depuis les débuts. Il compte sept représentants du public, y compris le président qui ne doit venir ni du milieu journalistique ni des médias, comparativement aux six représentants nommés par les médias et aux six nommés par les journalistes, en l'occurrence la FPJQ.

Depuis quelque temps déjà, nous envisageons de porter, à douze les représentants du public, excluant le président, afin de leur donner la parité avec les organismes constitutifs. Puisque le Conseil n'existe qu'en fonction

(suite en page A 7)

AIR CANADA «SPEAKS WHITE»

Grosse et agréable surprise, l'autre jour, sur un vol d'Air Canada qui conduisait le «Manic» de Montréal à Chicago: une hôtesse s'est adressée à moi en français et avec le sourire!

Je serais tombé en bas de mon siège si je n'avais été solidement attaché; j'en étais à mon 23e vol en avion avec le «Manic» depuis le 13 mars, mon 13e sur les ailes d'Air Canada. Eh bien, croyez-le ou non, c'était la première fois qu'un membre du personnel de bord d'Air Canada s'adressait à moi en français et avec le sourire.

D'habitude, et ça semble être la règle dans cette société aérienne, l'anglais et l'air bête sont de rigueur. Pourquoi? Est-ce parce que les hôtesse unilingues anglaises — très fortement majoritaires chez Air Canada pour peu que j'aie pu le constater — ne peuvent toucher la prime au bilinguisme? Je n'en sais rien. Je sais seulement que ce joli monde paraît habituellement fatigué et exaspéré.

Parfois, les relais vers les villes des Etats-Unis nous obligent à emprunter les lignes américaines — American Airline, North-west Orient, Eastern, Delta, etc. — où il est normal que le personnel ne s'exprime qu'en anglais. Mais contrairement à Air Canada, ces compagnies traitent leurs clients avec amabilité et patience.

J'en déduis donc qu'il n'y a pas de lien entre le fait d'être unilingue anglais et celui d'avoir l'air bête...

Air Canada a de grosses leçons de savoir-vivre à recevoir et c'est probablement à l'embauche du personnel qu'il y a le plus de travail à faire.

Quand j'entends un commandant de bord d'Air Canada lire un message dans un français approximatif ou s'entremêler les fautes grossières de syntaxe et les anglicismes les plus criants, je ne peux m'empêcher de croire que cette ligne aérienne porte le nom d'un pays qui n'a jamais voulu être le mien...

Un mot maintenant sur les Douanes canadiennes qui, elles, ne badinent pas avec le bétail voyageur.

A Dorval, les agents s'adressent aux voyageurs en anglais d'abord, quand ce n'est pas en anglais exclusivement (lire qu'ils continuent de vous interroger en anglais alors que vous venez de leur répondre en français).

Je ne compte plus le nombre de fois où j'ai été vertement pris à partie pour avoir exigé d'un représentant de la Douane — payé par mes taxes — qu'il m'adresse la parole en français.

J'ai eu droit à des réponses comme: «C'est pas écrit sur ton front que tu parles français!»; «I don't speak French!» (même pas «Sorry»); «Si vous allez aux Etats-Unis, c'est que vous parlez l'anglais, alors de quoi avez-vous à vous plaindre?»; «Vous êtes impolis, alors fermez-là, OK là!» (ces brillantes citations sont tex-

uelles, comment pourrait-on les oublier...).

Les joueurs du «Manic» même s'ils ne parlent pas français pour la plupart, sont estomaqués de ce minable accueil. Et, comme bien d'autre malheureux, ils ont leur voyage de faire des queues interminables pour répondre aux interrogatoires de douaniers qui soupçonnent tout le monde de transporter de la drogue ou d'omettre de déclarer un T-shirt reçu en cadeau.

Bien sûr, quand ils seront connus comme les joueurs du Canadien, nos «Manic» auront droit à des «smiles» fendus jusqu'aux oreilles et, qui sait, à des procédures accélérées...

En attendant, il y a une couple de British et d'Américains nouvellement installés à Montréal qui ne peuvent s'empêcher de sourire lorsqu'on leur signale que le Canada est un pays «officiellement» bilingue...

Richard CHARTIER
Journaliste

Une loi qui devrait être rétroactive

Monsieur Guy Tardif
Ministre délégué à l'habitation et à la protection du consommateur.

Monsieur, Un article paru dans les journaux sous le titre: «Le gouvernement gèle la vente de plusieurs logements de la rue Bernard» aura été la grande bonne nouvelle de l'année pour un certain nombre de personnes âgées qu'on menaçait d'éviction.

Parce qu'il accuse un long retard, ce gel ne sauve malheureusement qu'une petite partie des locataires de la rue Bernard.

La mort dans l'âme (ce n'est pas là de la rhétorique) plusieurs ont déjà quitté. Malgré le gel, d'autres devront partir également, leur appartement ayant été vendu avant le gel.

Une seule chose eût sauvé tout le monde: une loi rétroactive. Or, la loi n'est pas rétroactive. Pourquoi ne l'est-elle pas?

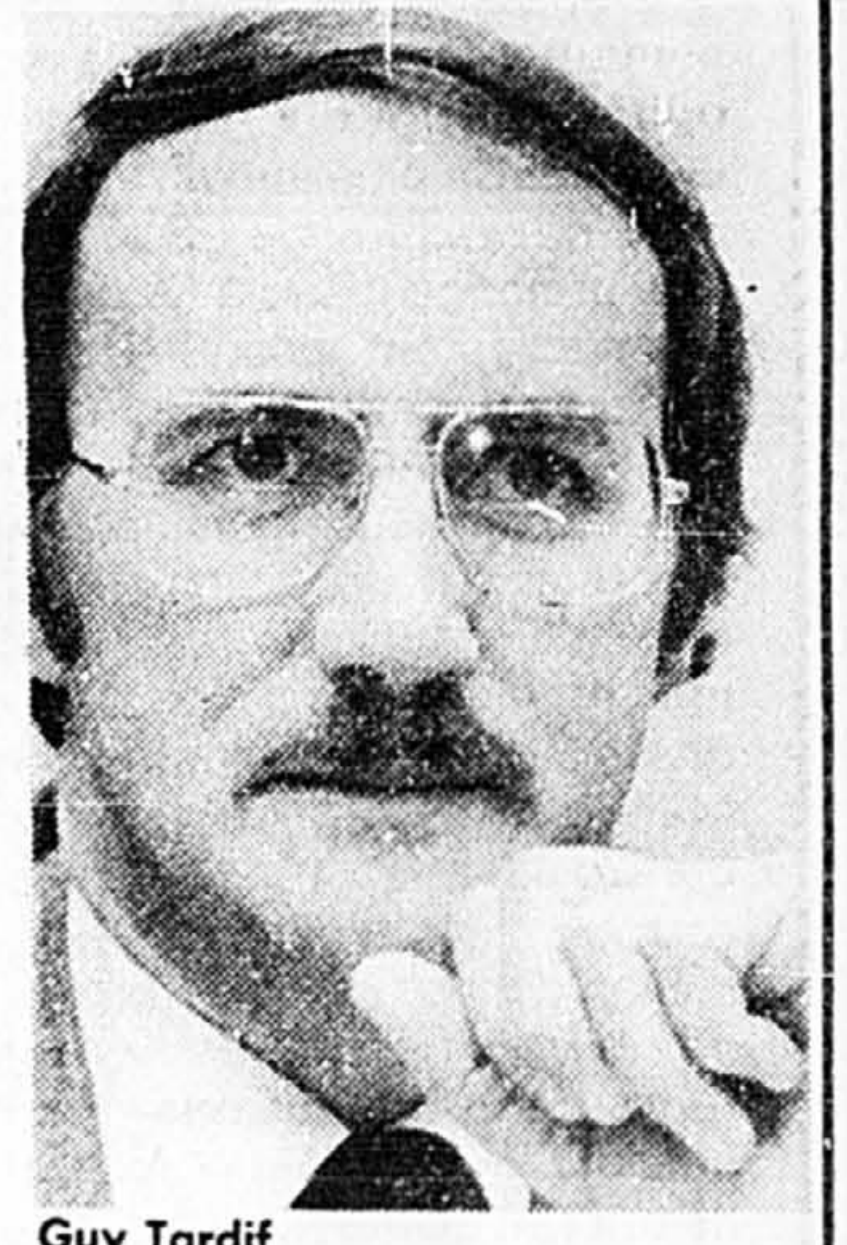
Un bon gouvernement ne devrait-il pas accorder une protection égale à tous les locataires qui se trouvent dans la même situation?

Par cette loi non rétroactive, tel locataire se trouve heureusement sauvé. L'autre locataire d'à côté, est perdu.

A telle personne de 80 ans qui est malade et ne veut pas s'en aller, le gouvernement dit: «Dormez en paix. Vous ne partirez pas.»

A une autre personne de 80 ans pour qui s'en aller, est un drame et qui sombre dans la dépression nerveuse, le gouvernement tient un tout autre langage: «C'est bien de valeur pour vous. Nous n'y pouvons rien. Il est trop tard.»

Mais est-il trop tard? La raison est simple: c'est que le gouvernement a refusé d'agir à temps. Ce n'est pas la malade de 80 ans qui est en retard; c'est le gouvernement. Par des amies, la personne de 80 ans a remué ciel et terre. Elle a additionné et additionné et multiplié les démarches pour supplier le gouvernement d'amender la loi. Rien n'a bougé. Elle s'est adressée à la Régie. Rien n'a bougé. Les avocats sont intervenus. Rien n'a bougé. Les journaux ont publié des articles pour mettre devant le grand public les dangers que présentaient pour la population les ven-



Guy Tardif

tes qui se pratiquaient à Outremont. Rien n'a bougé.

Et, tout à coup, en juin, ça bouge. Tant mieux pour les après-juin. Tant pis pour les avant-juin. Ce tant pis est une solution que le bon sens et la justice refusent absolument d'accepter.

Parce que, par exemple, tel professeur d'université est arrivé en retard et n'a pas remis à temps ses questions d'examen, les étudiants en droit n'ont eu qu'une heure (au lieu de trois) pour répondre. 30 ont coulé l'examen. Le professeur comptait-il s'en tirer en disant: «Tant pis pour les 30?»

Le gouvernement est arrivé en retard. Qu'il répare. Qu'il indemnise. La meilleure indemnisation serait la loi rétroactive.

Maurice LAMARCHE, S.J.
Montréal

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

Le ministre Bégin et les pensions

M. Laurier Cloutier,
La Presse,
Montréal.

Madame Bégin s'est élevée contre votre article du 20 mai 1981, soulignant qu'elle n'avait jamais proposé de doubler le Régime de pensions du Canada. Comme le ministre a pu le constater à la lecture du texte de ma conférence du 19 mai, je ne lui ai pas attribué une telle proposition. Toutefois, le raccourci que comportait votre résumé ne distinguait pas entre une proposition originant du ministre et une proposition favorisée par elle selon ma compréhension de ses diverses déclarations; dans les circonstances, je n'avais pas jugé nécessaire d'intervenir pour que cette précision soit apportée subséquemment.

Pour nombre de personnes, Madame Bégin s'est rangée dans la camp des expansionnistes, pour employer le vocabulaire de la Conférence d'Ottawa. Si telle n'est pas la position du mi-

nistre, il serait urgent qu'elle le fasse savoir, car la perception courante constitue un obstacle à l'amélioration des régimes privés de retraite. En effet, se di-



Monique Bégin

sent plusieurs responsables de régimes, si les dés sont jetés, pourquoi encourir des hausses de coûts pour des prestations qui feront double emploi en plus des hausses de taxes qui seront bientôt imposées.

Dans sa lettre du 9 juin, le ministre s'en tient encore à une analyse démentrée trompeuse lors de la Conférence nationale quant à la portée de la couverture des régimes et réitère implicitement qu'elle a «sa» solution si les intervenants du secteur privé n'obtempèrent pas. A mon avis les progrès dans le domaine de la retraite ne proviendront pas de tels défis, qui supposent une opposition entre intervenants privés et publics, mais bien d'une coopération de tous les intervenants.

Le gouvernement a déjà été invité à agir lui-même, selon les moyens du pays, en faveur des personnes présentement pensionnées. Quant à l'avenir, à moins de croire que la popula-

tion accepterait une baisse des prestations, nous avons le choix entre une hausse de l'âge de retraite ou une hausse des taxes. Je constate avec regret que le ministre a pris position bien rapidement sur cette question. Toute augmentation de l'âge de retraite, bien entendu, ne peut être que graduelle, au fur et à mesure qu'une nouvelle génération de travailleurs entre sur le marché du travail; elle ne produira par ailleurs les résultats positifs escomptés que si divers autres prérequis sont aussi mis en oeuvre qui assureront l'augmentation de la proportion active de la population et non le seul transfert des déboursés du poste «pension» à celui du «salaire».

C'est dès maintenant qu'il faut commencer à agir, autrement la hausse des taxes deviendra inévitable.

Yves GUERARD
Actuaire et consultant en avantages sociaux

EN VRAC

Un acte insensé et... anglophobe?

La récente grève inattendue des chauffeurs d'autobus du centre St-Henri est un acte insensé. Je me demande pourquoi les citoyens de Montréal s'accommodent de ces folies.

Quand on cherche à faire un procès au Syndicat des chauffeurs d'autobus on échoue; les directeurs de l'union ne sont jamais tenus responsables. Le gouvernement de Québec devrait passer une loi qui défendrait ces débrayages sauvages et qui punirait les unions par une amende individuelle à chaque membre.

Aussi, on peut se demander comment il se fait que ces débrayages illégaux ont toujours lieu à la station St-Henri.

Ils n'ont jamais lieu dans l'est de la ville où demeurent les Québécois de langue française.

L. J. TANNER
Montréal

On renseigne mal au Fort Lennox

J'ai eu le plaisir de visiter le site historique de Fort Lennox à St-Paul de l'Ile-aux-Noix, dans la région du Bas-Richelieu, le 8 juin dernier. Des installations militaires ont été originalement aménagées à cet endroit par le régime français juste avant la conquête en 1759, ensuite occupées par les Américains en 1775, et ensuite par l'armée britannique, qui les a fortifiées de 1812 à 1827. J'ai une passion pour l'histoire et cette visite me fut dans l'ensemble informative et agréable.

Ce qui fut moins agréable, par contre, c'est le texte inscrit sur une plaque commémorative à l'entrée du fort par la Commission des sites et des monuments historiques du Canada. Ça commence ainsi: «Fort Lennox. Voie d'entrée du Canada et poste avancé contre les Iroquois et autres envahisseurs.» Comme si c'était les Iroquois qui ont envahi ce territoire et non pas les co-

lons blancs et leurs armées respectives! Je trouve cette formulation raciste à l'endroit des Amérindiens, en plus d'être une déformation flagrante de la vérité historique.

De plus, il n'y avait aucune mention du fait que des Patriotes furent incarcérés dans la prison du Fort Lennox par les Anglais lors de la rébellion de 1837-38. Il n'y avait même pas une mention de la nationalité des forces en présence, à savoir que les soldats étaient tous des Anglais et la population civile avoisinante était entièrement canadienne-française. Des jeunes écoliers ont visité le fort le même jour que moi, et les guides — employés de Parcs Canada — ne les ont pas informés davantage de ces faits.

Tout cela pour dire que l'information diffusée au site du Fort Lennox, aujourd'hui géré par le fédéral, représente une grave déformation de l'histoire du Québec et du rôle que le Fort Lennox a joué là-dedans. (...)

Richard MORISSETTE
Montréal

Savoir recevoir est important

Le dimanche 7 juin, arrivant de l'autobus 18 à la station Beau-bien, j'ai vu un homme dans la trentaine avec sa canne blanche.

Selon mon habitude, je voulais l'aider en lui demandant à quel arrêt il devait descendre. Alors, à ma grande surprise, il me répondit par la question suivante: «Pour qui me prenez-vous? Pour un arriéré ou un mental? Je connais de mémoire toutes les stations.»

Pour ma part, voulant justifier mon intervention, je lui répondis que je ne le prenais ni pour un mental ni pour un arriéré, mais que, constatant sa canne blanche, j'avais jugé bon de lui offrir mon aide, étant heureux de poser une bonne action. Or, au lieu de s'excuser, il continua d'affirmer qu'il n'était pas mental ni arriéré...

J'ai dû être malchanceux car, normalement, les handicapés accueillent avec joie l'aide qu'on leur offre. J'ai confiance d'avoir

plus de chance la prochaine fois. Souvent dans la vie, il faut être aussi heureux de recevoir que de donner...

Antoine LECLERC, ptre
Montréal

Le «péril jaune» et les parents

M. André Prud'Homme
a/s La Presse
Cher monsieur,

Permettez-moi par la présente de répondre à votre lettre publiée dans LA PRESSE du mardi 9 juin intitulée le «péril jaune». Je suis moi-même un chauffeur d'autobus d'écoliers et permettez-moi de vous dire, cher monsieur, que si vous croyez qu'il serait grand temps que l'on perfectionne les chauffeurs, eh bien moi je vous réponds, à vous et à tous les parents, qu'il serait grand temps que les enfants soient éduqués.

Je me souviens qu'étant petite mes parents m'ont appris à ne jamais jouer dans la rue, à res-

pecter les automobilistes, à traverser aux intersections, à me tenir loin de tout véhicule motorisé. Serait-ce passé de mode aujourd'hui? Si vous voyiez ce que je peux voir en une journée, les bras vous tomberaient! C'est à se demander si la rue n'est pas faite pour les enfants. Vous me direz que ce sont des enfants? Je vous répondrais que j'ai moi aussi été enfant, et j'ai toujours respecté dans la mesure du possible les règlements.

Que voulez-vous, les parents ne respectent plus eux-mêmes les règlements, alors n'en demandez pas trop à leurs rejetons!

Tout ceci pour vous dire qu'il y a peut-être des torts des deux côtés n'est-ce pas?

Sans rancune,
Marie DALPÉ
LaSalle

Le Conseil de presse (suite de la page A 6)

du public, il nous apparaît tout à fait logique de lui donner une représentation plus forte et plus équitable au sein d'un organisme spécifiquement chargé de défendre son droit à l'information. En agissant ainsi, nous pourrions assurer une représentation plus diversifiée de la population québécoise. En prévision de cette éventuelle augmentation des représentants du public, le Comité du PROGRAMME a été chargé de préparer les critères qui devraient, à l'avenir, aider au choix des représentants du public. A défaut de tels critères, le choix s'est fait, jusqu'ici, d'une façon plus ou moins arbitraire, compte tenu du caractère de concertation du Conseil, de ses besoins, ainsi que de l'apport personnel que chaque personne pouvait contribuer à la bonne marche du Conseil. Chaque fois que la chose a été possible, nous avons tenu compte de la représentation régionale. Sans crainte de se vanter, on peut se féliciter des choix qui ont été faits jusqu'ici.

Dans tout choix, il faut tenir

compte d'abord des besoins du Conseil, de son caractère de concertation, de la disponibilité des gens, car faire partie du Conseil c'est presque faire du bénévolat et cela exige beaucoup de temps, particulièrement en ce qui concerne les membres du Comité des CAS.

J'aurais aimé pouvoir vous parler de la crédibilité et de la confiance dont jouit présentement le Conseil. A titre d'exemple, un deuxième juge de la Cour supérieure vient d'utiliser notre jurisprudence pour étayer un de ses jugements. J'aurais voulu dire quelques mots sur le processus de l'étude des plaintes, lequel a été grandement accéléré au cours des derniers mois, sur certains aspects du fonctionnement du Conseil et également sur quelques-unes de ses faiblesses mais, comme le temps ne le permet pas, il me faut couper court. Toutefois, ces brèves remarques ne seraient pas complètes si je n'ajoutais pas un mot au sujet du personnel permanent du Conseil, sur ses besoins en ressources humaines complé-

mentaires, de même que sur son financement.

Le Conseil compte actuellement quatre employés permanents, y compris le secrétaire général, Me Jean Baillaigeon. Ce dernier est au Conseil depuis ses débuts. Il en est la véritable cheville ouvrière. Sa grande connaissance du milieu de l'information et sa longue expérience du Conseil en font un conseiller avisé auprès des comités du Conseil.

Afin de réaliser tout le travail qui lui a été taillé par ses fondateurs, ainsi que tout ce qu'il désire entreprendre depuis ses débuts, le Conseil aurait besoin d'un minimum de deux, sinon de trois autres employés permanents. L'augmentation de notre personnel permanent, ainsi que l'élargissement de la représentation du public sont intimement liés à nos ressources financières. Celles-ci ont toujours été insuffisantes en dépit de l'appui soutenu des organismes constitutifs. Savez-vous que le Conseil doit se satisfaire d'un budget annuel d'à peine 200 000 \$, dont les trois

quarts proviennent des organismes constitutifs; le reste vient de la Fondation et de dons qu'on veut bien nous faire ou que nous devons solliciter. Pour fonctionner efficacement, le Conseil aurait besoin d'un budget annuel d'au moins 400 000 \$.

Afin d'assurer au Conseil des ressources adéquates et lui garantir son entière autonomie, la Fondation pour le Conseil de presse du Québec a été mise sur pied, il y a près de six ans mais, durant tout ce temps, elle n'a malheureusement rien fait ou presque. Réorganisée sous la présidence de M. Laurent Picard et, grâce à ses efforts personnels et aux miens, la Fondation est maintenant vraiment en marche. Une première rencontre avec près de cent chefs d'entreprises a eu lieu à Montréal hier matin. Ils ont été invités à engager financièrement leur entreprise respective, afin de recueillir près d'un million de dollars, au lieu des cinq cent mille prévus il y a six ans. Leur accueil a été des plus réceptifs. Cette fois-ci, j'ai bon espoir que l'objectif sera atteint.

VENTE 20% DE RABAIS
Offre valable jusqu'au 30 juin 1981

COMMANDEZ DES MAINTENANT ET ECONOMISEZ

FENÊTRES et PORTES

EN ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ AVEC MOUSTIQUAIRES

- La porte «DELUXE» avec double coupe-froid
- Faite sur mesure
- Première qualité
- MAIN-D'OEUVRE et GARANTIE ÉCRITE DE 5 ANS
- Choix de couleurs. Email cuir.

COMPAREZ AVANT D'ACHETER

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ EN OCTOBRE
* PAS D'INTÉRÊT *

SERVICE D'ACHAT À DOMICILE JOUR, SOIR ou FIN DE SEMAINE

• TERMES FACILES •

DEMONSTRATION ET ESTIMATION GRATUITES

TÉLÉPHONE: **731-7676**
SOIR: 481-6356

MORCO ALUMINIUM INC. 8225, av. Mayrand Montréal

• Achetez avec confiance • Plus de 25 ans d'expérience

Pascal...pour vivre en plein air!



Tente St-Tropez

L. 365 cm x L. 275 cm x H. 185 cm. approx.



Tente Hawaii

L. 275 cm. x L. 275 cm. x H. 185 cm. approx.

ECONOMIE DE 25.11

Solde **74⁸⁸** ch.

ECONOMIE DE 30.00

Cour. 179.95

Solde

149⁹⁵ ch.

Des économies de tout repos. Pascal vous offre des aubaines fabuleuses sur des tentes spacieuses. Murs, toit et auvent entièrement en toile. Deux fenêtres à rabats avec attaches. Porte moustiquaire à rabat en toile pour plus de protection et fermeture éclair en L. Tapis de sol en polyéthylène cousu. Solide armature en acier très résistante. Présentation en boîte.

Tente faitière à double toit

ECONOMIE DE 15.00

Solde **69⁹⁵** ch.

3 places. H. 140cm x 190cm x 160cm approx. Moustiquaire enduit de nylon. Intérieur nylon et coton. Tapis en polyéthylène. Rideaux et moustiquaire. Livré avec faitière. No DT-140 Cour. 84.95

Tente économie

OFFRE SPECIALE

27⁹⁵ ch.

Approx. 135cm x 185cm x H. 90cm. Tapis en polyéthylène. Porte moustiquaire et fenêtre arrière en nylon. Sac nylon inclus No DT-210.

Sac de couchage Laurentide

ECONOMIE DE 7.00

Solde **32⁹⁹** ch.

Sac de couchage. Pèse 2 lb. 34" x 80" Cour. 39.99

Sac de couchage Rideau II

ECONOMIE DE 4.00

Solde **28⁹⁹** ch.

Sac de couchage. Pèse 2 lb. 34" x 75" Cour. 32.99

Sac de couchage Magog

ECONOMIE DE 4.00

Solde **21⁹⁹** ch.

Sac de couchage. Pèse 1 lb. 30" x 72" Cour. 25.99

Sac de couchage Econo-Camper

ECONOMIE DE 2.00

Solde **17⁹⁹** ch.

Sac de couchage. Pèse 3 lb. 34" x 72" Cour. 19.99

Une infection pulmonaire responsable d'une nouvelle hospitalisation du pape

ROME, Reuter — L'état fiévreux actuel du pape Jean-Paul II, qui a été admis samedi à l'hôpital Gemelli de Rome, pourrait être la conséquence d'une infection pulmonaire, a indiqué hier le Dr Giuseppe Palanch, porte-parole de l'hôpital.

Les médecins ont analysé l'urine et le sang du saint Père et procédé à d'autres examens pour tenter de trouver la cause de cette fièvre, et ils essayent différents antibiotiques pour la combattre, a précisé le Dr Palanch.

«Il ne semble pas qu'il y ait quelque chose d'anormal dans ses intestins, mais il se pourrait qu'il y ait une infection du système pulmonaire», a-t-il ajouté.

Le Dr Antonio Blasi, spécialiste de la chirurgie pulmonaire et professeur à l'Université de Naples, a déclaré pour sa part que Jean-Paul II, qui a 38 degrés de fièvre, pouvait s'alimenter normalement.

Les patients de l'hôpital Gemelli et les 8.000 fidèles rassemblés Place Saint-Pierre ont pu entendre hier matin un message que le pape a enregistré avec une voix faible et fatiguée.

«Je suis le Pain Vivant, descendu du ciel», a-t-il dit dans son message sur le «Corpus Domini», enregistré, selon une source proche du Vatican, samedi avant son départ pour l'hôpital.

Il s'est arrêté à plusieurs reprises pour reprendre son souffle et sa voix paraissait plus faible que dans ses messages précédents enregistrés depuis sa sortie de l'hôpital Gemelli, le 4 juin.

Aucun bulletin médical n'a été publié hier, mais le prochain pourrait l'être dans les 48 heures.

Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises pour l'hospitalisation du pape. Des policiers armés et d'autres en civil sont présents notamment à l'intérieur de l'hôpital parmi les patients, les visiteurs et les journalistes.

C'est le visage fatigué, mais marchant sans l'aide de personne, que le pape était arrivé samedi à l'hôpital. Il est sorti péniblement de sa limousine et a

béni quelques personnes rassemblées à l'entrée avant de pénétrer lentement dans l'édifice.

Escorté par des motards pendant son trajet vers l'hôpital, Jean-Paul II était accompagné du secrétaire général du Vatican, Mgr Agostino Casaroli, et de son médecin personnel, le Dr Renato Buzzonetti.

Le saint Père est examiné par la même équipe de médecins qui l'avait opéré le 13 mai, à la suite de l'attente contre sa personne. Jean-Paul II est retourné dans la chambre du dixième étage qu'il avait occupée à la suite de sa sortie de l'unité de soins intensifs.

Le communiqué publié par le Vatican lors que le pape a été admis à l'hôpital déclarait que sa température a été caractérisée dernièrement par certaines sautes de fièvre, ralentissant sa convalescence. Pour cette raison, les médecins ont jugé qu'il était nécessaire de se livrer à des diagnostics dans un cadre hospitalier, déclarait le Vatican.

L'état fébrile et les complications pulmonaires dont le pape souffre depuis une semaine sont attribuées par ses médecins aux efforts qu'il a prodigués en enregistrant trois longs discours pour une assemblée oecuménique, et en apparaissant à deux reprises en public le 7 juin, rapportait auparavant déjà le magazine catholique *Famiglia Cristiana*.

Les médecins ont exigé qu'il prenne plus de repos, et éventuellement demeure alité, ajoutent-ils.

Le Dr Renzo Giacomelli, cité par le magazine, a en outre déclaré que le pape n'était pas encore assez rétabli pour subir la nouvelle opération intestinale qui était prévue dès le début en vue de rétablir ses fonctions normales modifiées par une colostomie.

Il n'est donc pas question que Jean-Paul II subisse cette opération maintenant. «Dans l'ensemble, sa santé est bonne, mais pas encore parfaite», a déclaré le médecin. «J'estime qu'il faut attendre encore un peu. Il est inconcevable que le souverain pontife puisse être soumis à l'heure actuelle à une anesthésie généralisée.»

Les menus plaisirs du Deauville

piquer le bœuf, pincer le homard!

Vous vous abandonnez aux plaisirs de la bonne chère. Vous serez séduit par le bœuf tant il se fera tendre et savoureux sous votre dent. Vous vous laisserez chatouiller l'odorat par les habitants de la mer. Le Deauville vous invite à la Salle à Bifteck pour vous en "payer une bonne tranche" et à la Marée Haute pour "nager dans une savoureuse félicité".

Alors la prochaine fois que vous irez à Ste-Foy, à Québec ou à Chicoutimi, n'oubliez pas d'amener avec vous la carte American Express. Le Deauville, en restaurant de qualité, sait reconnaître la Carte qui se distingue.

À Ste-Foy, 3000, boul. Laurier, (418) 658-3644
 À Québec, 2465, boul. Ste-Anne, (418) 667-1159
 À Chicoutimi, 720, boul. Talbot, (418) 545-8282

La carte American Express. Ne sortez pas sans elle.

Sortez en grand

Le Deauville

L'AIR PUR N'EST PAS UN LUXE MAIS UNE NÉCESSITÉ

BIONAIRE 2000

BIONAIRE 2000 PENSEZ À L'AIR QUE VOUS RESPIREZ!

- Le premier ionisateur et purificateur d'air en Amérique du Nord
- Élimine plus de 99% des polluants, y compris le pollen, la fumée de tabac et les bactéries
- Brevets déposés à travers le monde
- Revivifie l'air et aide à contrôler l'électricité statique
- Fonctionnement silencieux permettant l'utilisation dans une chambre à coucher
- Appareil puissant qui purifie 50-300 pi. cu./min.
- Économique à l'usage, il ne consomme pas plus d'électricité qu'une ampoule d'éclairage
- Mis au point et fabriqué au Canada

RÉGENT ST-PIERRE Inc.
 C. MARTIN Jr
 4338 ST-DENIS, MONTRÉAL, P.Q.
 (514) 849-2407

Coleman Accessoires de camping

| | |
|--|--|
| A. Chauffeurette catalytique Comprend un support. Cylindre non inclus No 5446-901 | 39⁹⁹ ch. |
| B. Chauffeurette Quick-Lite Réchaud catalytique de 3000 BTU No 518C | 34⁹⁹ ch. |
| C. Cylindre à combustible au propane Pour les réchauds ou chauffeures Coleman. 16, 4 oz. No 5103K1614 | 3⁶⁹ ch. |
| D. Réchaud au propane de luxe Deux brûleurs de 10.000 BTU. Tuyau et support. | 59⁹⁹ ch. |
| E. Combustible liquide Deux contenants pratiques | 1 litre 1⁶⁹ 4 litres 3⁷⁹ ch. |
| F. Réchaud Easi-Lite Deux brûleurs. Combustible Coleman seulement No 431. | 32⁹⁹ ch. |
| G. Lanterne au propane Indispensable pour les campeurs. Cylindre non inclus No 5419-701 | 25⁹⁹ ch. |
| H. Lanterne Easi-Lite Combustible Coleman ou naphthé No 321B | 26⁹⁹ ch. |
| I. Cruche Durabond Cruche étanche de 4 litres No 5542 | 9⁹⁹ ch. |
| J. Glacière Durabond Polyéthylène avec isolation en uréthane. Cap. 4 L. | 33⁹⁹ ch. |
| K. Ensemble pique-nique Glacière 28L et cruche 4 L. No 4788. Cour. 29.99 | 26⁹⁹ ch. |

Matelas pneumatiques de qualité

Caravan Diamond

ECONOMIE DE 10.00

Solde **39⁹⁹** ch.

Double dimension: 81" x 48". A oreiller incorporé Cour. 49.99

Modèle Adria

L'ECONOMIE DE 5.00

Solde **19⁹⁹** ch.

Coton caoutchouté. Dimensions: 81" x 39" Cour. 24.99

Modèle Teenager

OFFRE SPECIALE!

Solde **15⁹⁹** ch.

Coton caoutchouté. Dimensions: 75" x 26" Cour. 17.99

Gonfleur à pied

OFFRE SPECIALE

3⁹⁹ ch.

Grand format, pour gonfler rapidement des matelas pneumatiques.

Sac à dos en nylon

A. Genre "U" très grand

Sac tout usage. Imperméable. 28" x 16" x 6" No DP-775

Solde **39⁹⁵** ch.

B. Sac à dos

1 poche avant et 2 latérales. 58 cm x 34 cm x 16 cm No DR-872

Solde **26⁹⁵** ch.

C. Sac à dos "Little Nomad"

3 poches extérieures à rabats avec boucles. 13" x 5-1/2" x H. 16-1/2".

OFFRE SPECIALE **7⁹⁹** ch.

CENTRES COMMERCIAUX

- Place Versailles—7505 est, rue Sherbrooke ... 353-1150
- Boulevard—Pie IX et Jean-Talon est. 722-4681
- Normandie—Boul. de Salaberry 334-6311
- Dorval—950 chemin Herron 631-4291
- Fairview—Pointe-Claire 695-6655
- Greenfield Park—473 boul. Taschereau 672-1771
- Le Carrefour Laval—3055 boul. Carrefour 687-1220

MAGASINS

- 6825 Côte des Neiges 735-2534
- 301 ouest, rue St-Antoine 878-5574
- 5742 avenue du Parc 878-5600
- 4833 ouest, rue Sherbrooke 878-5605
- 4050 rue Wellington, Verdun 878-5611
- 1493 ouest, rue Ste-Catherine 878-5566

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 4 JUILLET

LIVRAISON MINIMUM \$100.00

"Nous avons demandé à quelques journalistes de nous dire comment Gulf Canada pourrait mieux se faire comprendre."

Bob Fenner,
directeur des communications,
Gulf Canada Limitée

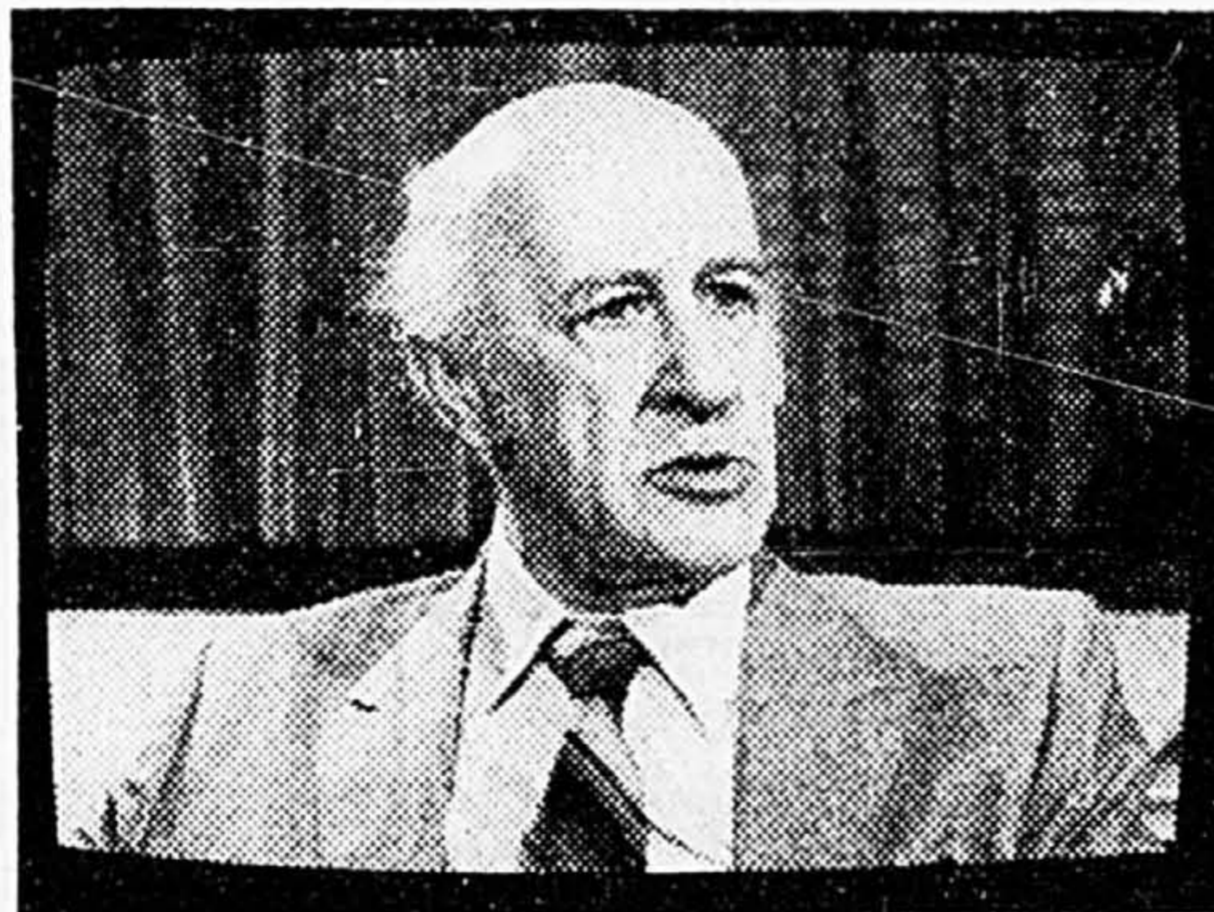
Quelques journalistes ont bien voulu discuter ouvertement avec nous leurs impressions sur l'industrie pétrolière. Ils nous ont parlé sans ambages: les compagnies de pétrole communiquent très mal avec le public; elles ont pratiqué la politique de l'autruche; elles n'ont pas réussi à expliquer la situation de l'industrie pétrolière à un public qui dépend d'elle.

Cette annonce fait partie d'une série où Gulf Canada va tenter de dissiper le mystère qui entoure l'industrie pétrolière et d'expliquer l'engagement que s'est donné la compagnie de contribuer à l'autosuffisance pétrolière du Canada.

Pour que les dirigeants de Gulf Canada comprennent mieux le point de vue de la presse sur le milieu des affaires en général et sur l'industrie pétrolière en particulier, nous avons interviewé plusieurs grands journalistes. Leurs commentaires, recueillis sur bande magnéto-scopique, dénotent à la fois franchise et spontanéité.

À l'origine ces interviews étaient destinées uniquement à notre propre personnel. Mais parce que nous croyons que les remarques qu'elles contiennent offrent de précieuses leçons pour tous ceux qui relèvent du secteur privé, nous avons demandé la permission de les publier.

C'est précisément en réaction à ces commentaires que nous entreprenons la publication d'une série d'annonces qui aideront les Canadiens à mieux comprendre l'industrie pétrolière.



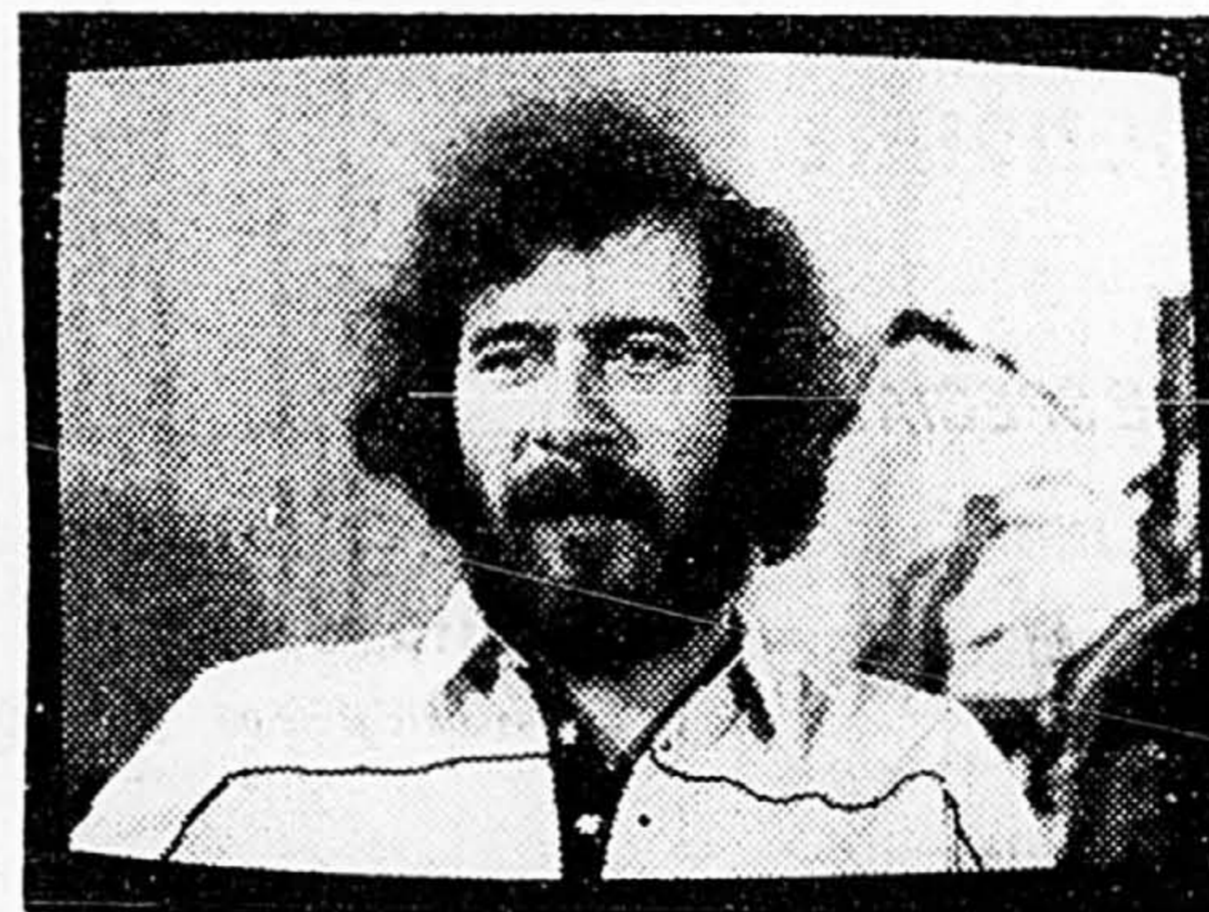
"C'est important de dire les choses telles qu'elles sont."

Guy Rondeau,
chef de bureau, *La Presse canadienne*
"La Presse canadienne est un organisme qui ne fait que de l'information factuelle. C'est important de dire les choses telles qu'elles sont. Il ne faut pas essayer de tromper les gens. Je pense que les compagnies pétrolières auraient intérêt à faire connaître davantage l'état de leurs recherches. Vous auriez intérêt à développer davantage des programmes d'information dans tous les médias, à nous faire connaître vos vues de façon régulière et non pas à entrer en contact avec nous seulement lorsqu'il y a des situations d'urgence."



"Une réponse claire débouche sur un article clair."

Claude Picher,
directeur des pages financières, *La Presse*
"L'industrie pétrolière n'a pas une image extrêmement brillante depuis quelque temps. Il ne faudrait pas blâmer l'industrie pour ça, ni les journalistes nécessairement; il y a une suite de facteurs... C'est une notion qui demeure abstraite pour beaucoup de gens. Il y aurait peut-être lieu de faire un effort de simplification. On voit des agents de relations publiques qui sont souvent incapables de fournir une information rapidement. Une réponse claire débouche souvent sur un article clair."



"Les compagnies pétrolières, même si elles sont privées, sont dans un domaine public, qu'on le veuille ou qu'on le veuille pas."

Jean Dussault,
analyste, dossier de l'énergie
Radio-Canada
"La crédibilité du monde des affaires en général n'est pas grande, la crédibilité de l'industrie pétrolière, elle, doit être à moins dix ou moins vingt... Les compagnies pétrolières, même si elles sont privées, sont dans un domaine public, qu'on le veuille ou qu'on le veuille pas... et tant que ce sera du domaine public, les journalistes vont poser des questions."



"Le public n'est pas familier avec les réalités économiques du monde des affaires."

Thompson McDonald,
Vice-président, *Nouvelles et Affaires publiques, CFCN-TV, Calgary*
"L'auteur d'un article ou d'un bulletin de nouvelles doit attirer l'attention de son lecteur ou de son auditeur avec des informations qui sauront l'intéresser. Tout le monde n'est pas familier avec les réalités économiques du monde des affaires. D'autre part, les gens des médias ne sont pas tous eux-mêmes versés dans le langage économique. Regardez seulement les sections financières des journaux: elles regorgent de rapports de gestion ennuyeux comme la pluie."

ligner les raisons de la série d'annonces que nous préparons.

- (a) Éclaircir la situation de l'industrie pétrolière.
- (b) Communiquer des faits intéressants sur cette industrie.



Robert Fenner, directeur des communications chez Gulf Canada, est originaire de Ruscomb, Ontario et diplômé en journalisme de l'Université de Western Ontario. Ses moments de loisirs sont consacrés à la menuiserie.

(c) Communiquer le sentiment de dynamisme et d'aventure qui existe au sein d'une industrie en pleine expansion.

(d) Expliquer comment l'énergie, et particulièrement le pétrole, va influencer notre niveau de vie et nos emplois.

(e) Inciter les Canadiens à économiser l'énergie et à faire tout en leur pouvoir pour assurer l'autosuffisance énergétique du Canada.

(f) Démontrer que, même si nous sommes économes de notre énergie et si de nouvelles sources sont mises en valeur, l'exploration et l'exploitation de nouveaux gisements de pétrole doivent être fortement encouragées car elles représentent un pas important vers notre autosuffisance pétrolière et la prospérité de notre pays.



"L'entreprise a souvent été mal jugée parce qu'elle se tenait un peu en retrait du débat public."

Jean-V. Dufresne,
rédacteur en chef, *L'actualité*
"C'est une question de crédibilité, et je pense que l'une des raisons pour lesquelles l'entreprise a été souvent mal jugée par les lecteurs, c'est qu'elle se tenait un peu en retrait du grand débat public. Gulf nous montrait des "running shoes" - j'ai rien contre, c'est une belle annonce - mais je pense qu'on est rendu au point où l'industrie pétrolière doit faire plus que ça. Alors que vous êtes prêt à vendre un produit, il faudrait peut-être penser à consacrer de l'argent aussi à vendre vos idées. Il faut que l'entreprise privée du pétrole se rende compte qu'elle a un double mandat, un mandat privé vis-à-vis de ses actionnaires, et un mandat public vis-à-vis de ses consommateurs."

Ces commentaires ne font que sou-



GULF CANADA LIMITÉE

ARTS ET SPECTACLES

Le Musée des beaux-arts a atteint sa maturité



Gilles Toupin

Quel a été l'événement marquant de l'année 1980-81 au Musée des beaux-arts de Montréal? Vous l'aurez sans doute deviné, ce fut l'exposition «Le Musée imaginaire de Tintin».

remarquable. Le rapport annuel du directeur était jeudi dernier on ne peut plus impressionnant.

J'ai retenu du rapport de monsieur Trudel quelques grandes lignes qui démontrent bien que le Musée des beaux-arts, âgé maintenant de cent vingt et un ans, est véritablement devenu le premier musée du Québec en matière de ressources et d'organisation et qu'il fait même la leçon aux autres institutions muséologiques québécoises entièrement sous la tutelle du gouvernement.

Tout d'abord, avec des présentations comme «Le Musée imaginaire de Tintin», l'institution a pris conscience qu'il était important pour elle de sortir d'une certaine gangue élitiste et d'aller chercher un public nouveau.

Dans l'ensemble du réseau des

musées québécois, le Musée des beaux-arts est devenu un musée-ressource. Au chapitre des expositions itinérantes, le musée a mis sur pied pendant l'année qui se termine neuf expositions itinérantes qui ont été présentées dans 35 institutions différentes dont 13 se situent à l'extérieur du Québec.

Un nouvel agrandissement

Si l'on se fie aux déclarations du directeur Jean Trudel, il va sans dire que le Musée des beaux-arts devra être agrandi très prochainement. L'un des problèmes internes les plus cruciaux est de toute évidence le manque d'espace.



Le directeur du Musée des beaux-arts de Montréal, M. Jean Trudel.

résultats de cette étude devraient faire l'objet de discussions au cours de l'année qui vient.

Au chapitre des réaménagements, le public aura certes remarqué l'excellent travail ef-

fectué par le conservateur en chef, monsieur Pierre Théberge, dans les salles consacrées à la collection permanente. Les oeuvres du Moyen Age, de la Renaissance, du baroque, du XIXe siècle et les galeries d'orfèvrerie et de mobilier profitent d'une nouvelle présentation longtemps attendue.

332,279 visiteurs

Quant aux expositions, elles ont été nombreuses et de bonne qualité. Vingt-deux expositions temporaires ont ainsi été présentées au cours de l'année dont treize ont été entièrement créées par le personnel du musée.

Du côté de la collection permanente, les dons ont été moins

nombreux en 1980-81. Le directeur a cependant souligné l'acquisition, grâce à la Fondation J.A. de Séve, d'une oeuvre importante de Joseph Légaré tandis que les fonds du Secrétariat d'Etat permettaient à l'institution de rapatrier l'une des premières oeuvres abstraites de Paul-Emile Borduas.

Le service de restauration a pour sa part traité cette année plus de 800 oeuvres d'art et effectué plus de 2,000 examens. La bibliothèque a accueilli un nombre record d'usagers, soit 3,347, tout en faisant l'acquisition de 4,216 nouveaux titres.

On le voit, le Musée des beaux-arts de Montréal a atteint une vitesse de croisière respectable et semble, malgré cela, ne pas vouloir s'asseoir sur ses lauriers. Cela est tout à son honneur et témoigne véritablement de sa maturité. A cent vingt et un ans, il était temps!



Réginald Martel

Une subvention de plus de \$2.5 millions a été accordée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour la réalisation du projet intitulé «Corpus d'éditions critiques».

Il y a cinq ans déjà, l'Association des littératures canadienne et québécoise formait un comité de recherche chargé d'examiner la situation et les conditions de la recherche en littérature canadienne-française.

UNE SUBVENTION DE \$2.5 MILLIONS

Pour la vérité du texte

établis et présentés selon les règles de l'édition critique. Il fallait aussi que les textes fussent accessibles non seulement à un petit groupe mais à un large éventail de chercheurs, oeuvrant dans divers genres littéraires et de toutes les époques.

La variété dans le temps

L'objectif proposé fut donc de préparer l'édition critique d'un ensemble de textes de tous genres, depuis les origines jusqu'à 1950 environ.

Lajoie, Alain Grandbois, Germaine Guèvremont, Jean-Charles Harvey, Albert Laberge, Joseph-François Lafitau, Lahontan, Pamphile Lemay, Joseph Lenoir et Ringuet.

Dans certains cas, c'est l'oeuvre entier qui sera l'objet de l'édition critique, dans d'autres, une seule oeuvre. Environ deux douzaines de chercheurs principaux se partageront les travaux.

Plusieurs facteurs justifient la nécessité de l'édition critique, qui consiste à «établir» un texte et à le compléter par ses variantes et transformations, par des renseignements bibliographiques, par des notes explicatives d'ordre historique ou littéraire.

Les trois valeurs

Pour les textes de la Nouvelle-France d'abord, l'importance de l'édition critique tient à leur valeur documentaire, puisqu'ils contiennent une foule de renseignements de première main sur le pays, ses habitants et l'histoire qui s'y fait, à leur valeur culturelle aussi, puisqu'ils renferment tout un réseau de mythes, de thèmes et d'images qui reviendront plus tard dans notre littérature; à leur valeur propre de narration historique enfin, car ils font une large place à la fonction poétique.

L'intérêt de l'édition critique d'oeuvres des 18e et 19e siècles tient au fait qu'il s'agit d'une jeune littérature qui se crée dans des conditions difficiles: les écrivains reprennent leurs

manuscrits, imitent les modèles européens, transcrivent leurs textes pour des imprimeurs peu expérimentés dans ce genre de travail.

Autre justification de l'édition critique, selon les responsables du projet: sa rareté même, bien que quelques réalisations de qualité existent déjà. On peut citer par exemple, parmi les tout premiers travaux, les Poésies d'Emile Nelligan, présentées par Luc Lacourcière il y a déjà une trentaine d'années.

Et puis tout le reste

Pourtant, la tâche à accomplir reste presque entière, puisque les textes sûrs font défaut pour la plupart des oeuvres et puisque la tradition de l'édition critique

n'existe pas encore vraiment chez nous. Certes, des textes ont été exhumés par certains éditeurs, qui ont permis à un public curieux de son passé littéraire d'en obtenir une certaine image. Image souvent tronquée, parce que les textes ont été mutilés, modifiés ou bricolés par des gens de bonne foi qui n'avaient pas nécessairement les moyens matériels ou intellectuels suffisants pour mener à bien leur entreprise.

La subvention, bien qu'elle paraisse considérable (et elle illustre l'ampleur des efforts qui seront consentis), ne suffira à la réalisation que de la première phase d'un projet encore plus vaste. En effet, à mesure que de nouveaux chercheurs seront formés et que seront mieux connues nos ressources documentaires, le comité de rédaction préparera une autre liste d'ouvrages, car l'objectif à long terme est d'établir le corpus fondamental de notre littérature.

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

10:00 (31) MODELES RÉDUITS Pierre-Roland Mercier, l'animateur, reçoit Alain Bouchard. Agé de 19 ans, Alain nous raconte comment il est devenu instructeur en pilotage d'avions téléguidés au club modeliste de Ste-Foy. De plus, il nous présente ses avions préférés.

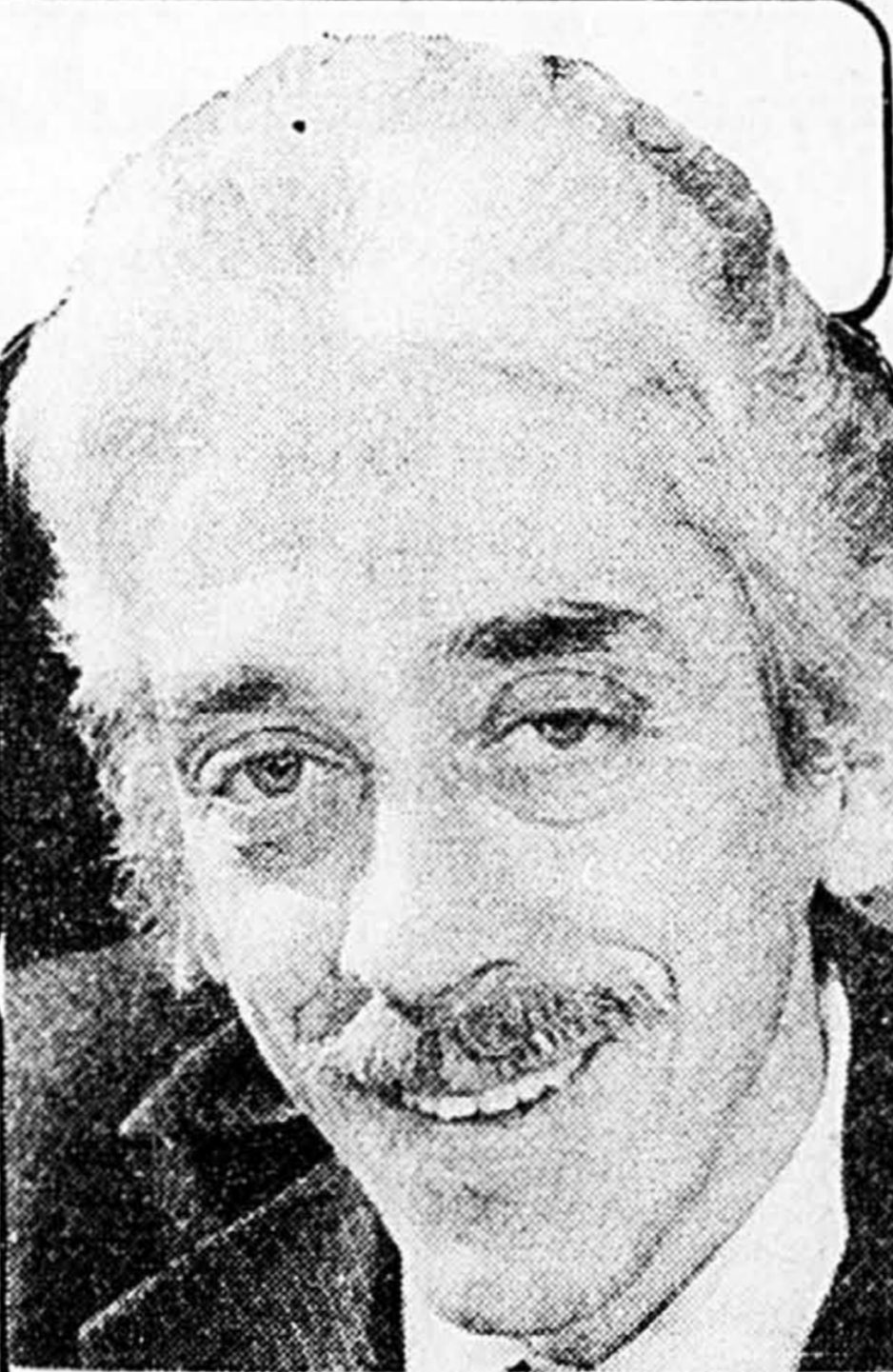
LOISIRS 10:00 MODELES RÉDUITS Voir encadré. 11:00 A LA RECHERCHE DE NOS ANCÊTRES Difficultés de lecture des vieux documents. Paléographie. Sujet historique: La poste. 12:00 HOCKEY SUR GAZON Information et compétition de la Fédération québécoise de hockey sur gazon. 12:30 TENNIS DE TABLES Tournoi provincial avec les meilleurs pongistes. Alex Palissais vs Stéphane Charbonneau. 13:00 BADMINTON Tournoi provincial de badminton, 10ième ronde du Centre Pierre-Charbonneau. 14:30 VOLLEYBALL COLLEGIAT Volleyball féminin. Match final. Cégep de Sherbrooke vs La Pocatière. 15:30 11e JEUX PROVINCIAUX POUR HANDICAPÉS Francis Millien, Hugues De Roussan décrivent cette grande compétition annuelle pour les handicapés. 16:00 EN COURANT LES BOIS Voir 9:00. 17:00 LA BONNE HABITUDE 17:15 COMMUNIQUES 17:30 COURSES À BLUE BONNETS 18:00 LE MONDE DES COURSES Le monde des courses sous harnois. 11e JEUX PROVINCIAUX POUR HANDICAPÉS Voir 15:30. 19:00 MODELES RÉDUITS Voir encadré. 20:00 ÉQUITATION Horsemanship Club (1 de 4). Sauter junior. Georges Lacroix, Annie Dufresne, Francis Gagnon, Virginie Constant. 22:24 TENNIS DE TABLES Voir 12:30. 22:54 COMMUNIQUES 23:00 HOCKEY SUR GAZON Voir midi. 23:30 COURSES À BLUE BONNETS

COURS (15) (24) 09:00 IMPROVISEONS-NOUS: TECHNIQUES DE RELAXATION Une manière de profiter de la ville, pleine de stress cachés. Interview à l'extérieur. 10:00 DANSE II Mamba: base, croisé-avant, volte-face. LA BEAUTÉ SELON EDITH SERE Table ronde avec le photographe Gabby, Claire Kirkland-Gagnier, Claudia et Edith Sere. 11:30 INFORM'AUTO Fernand Chénervart, Armand Des Alliers et Pierre Hamelin nous parlent de la formation de moniteurs et d'instructeurs de conduite automobile.

*Entre 09h00 et 12h00, les émissions de sport sont présentées au 31 seulement.

11:00 (20) (26) MADEMOISELLE CLEF DE SOL En compagnie d'un groupe d'enfants, Mademoiselle Clef de Sol nous parle du vocabulaire musical et les jeunes nous offrent des chants et des danses.

ENFANTS ET JEUNESSE (20) (26) 09:45 DESSINS ANIMÉS — Les oursins SOUPIRS ET VARIATIONS Approche du renard, bref exposé de l'histoire de l'opéra. 10:00 FILMS D'ENFANTS LA BONNE et la méchante Dora. L'Indésirable. 11:00 MADEMOISELLE CLEF DE SOL Voir encadré. 12:00 MILLE ET UNE IMAGES Voir 07h15. 12:30 MIREILLE ET ARSENE LA-PIN Voir 07h30. 13:00 JOUONS ENSEMBLE Jeux d'animation pour enfants de l'élémentaire. Décoration: le jongleur. 13:15 DESSINS ANIMÉS — Pierre 1.2.3.4. Voir 07h00. 13:45 FAIS DODO L'oncle Pierre raconte une histoire. 14:00 DESSINS ANIMÉS — Filis La souris des champs. La Lampe magique. La maison du temps. 14:15 DESSINS ANIMÉS — Gustave CHÂTEAU DES MAGES Tour de magie. 15:00 BRICOLINE LE PETIT DÉTECTIVE 15:00 DESSINS ANIMÉS — Musti Voir 08h30. 15:30 AU PAYS DES MERVEILLES Voir 08h45. 16:00 ENFANTS DU THÉÂTRE Les enfants s'expriment à partir des thèmes suivants: l'adverbe, le téléphone, le cornet de crème glacée, la ronde des papas. 16:30 CLIN D'OEIL Oncle Pierre nous renseigne sur le goupard. Les jeunes naturalistes «l'histoire de la nature». 17:00 TONTON ROCKY 1ère et 2e années — Poèmes composés, exposition de peinture, vêtements les plus drôles. 17:30 LES ORALIENS GRENIER SOUS LA MER Les requins, beaucoup moins dangereux que la légende le veut. 18:30 CHÂTEAU DES MAGES Tour de magie. 19:00 MODELES RÉDUITS Inv.: Marcel Lahole. Il a cibandonné le pilotage des avions grandeurs réelles pour se consacrer à celui des modèles réduits téléguidés. 20:00 JOUONS ENSEMBLE Voir 13h00. 20:15 1.2.3.4. Voir 07h00. 20:30 FAIS DODO Voir 13h45.



Yvan Gagné et Anne La Dan animent cette nouvelle série intitulée «L'ENVERS DU DÉCOR». Cette émission est conçue spécialement pour nous informer sur les activités tenues à travers le Québec, dans les différents théâtres d'été. Lors de cette première émission, les animateurs accueillent Yvan Gagné (notre invité), Lesi Scalfis et Raymond Henry. Au canal 25 (Télé-Reportage) à 20h00. En reprise à minuit, mercredi 04h00, jeudi 16h00 et samedi, dimanche à 20h00.

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

CANAL 6 7:00

4 TRENTE SOUS POUR UNE PIASTRE Émission destinée aux condommateurs animée par Gérard St-Denis et Richard Johnson. Cette semaine, le test alimentaire: gelée de cerises, breuvage au chocolat, limonade F.B.I. et boisson au chocolat Rougemont. Chronique banque: les abris fiscaux avec André Lussier. Chronique Métro: Jacques Noireau parle des viandes à l'état frais. Les mini-tests: le produit Sani-Chute avec Richard Gouvin, président de Mérico Métal et Jacques Laprade, distributeur. En reprise à 13:00 et à 19:00.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

CANAL 9 23:00

CÔTE À CÔTE John Banks et Armand Monroe, les animateurs de Côte à Côte, reçoivent Jean-Paul Daoust, écrivain et André Brassard, metteur en scène. La rencontre porte sur les arts. En reprise vendredi à 03:00.

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. À QUÉBEC: «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

la presse CFGL FM 105.7

INVITENT 700 PERSONNES LE MARDI 7 JUILLET 1981 AU TNM

Denise FILIATRAULT dans La Comédie Musicale

J'RAMASSE MES P'TITS PIS J'PARS EN TOURNÉE



Adaptation MICHEL TREMBLAY Mise en scène OLIVIER REICHENBACH

MARC GRÉGOIRE MARIE MICHELE DESROSIERS PAULINE LAPOINTE GILLES VALIQUETTE

3. L'attribution de 350 PAIRES DE BILLETS se fera par tirage au sort au Journal LA PRESSE le 26 juin 1981.

4. Les employés de LA PRESSE, de CFGL-FM et du Théâtre du Nouveau Monde ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles.

5. Les droits en vertu de la loi ont été payés. 6. Tout litige quant à la conduite de ce concours publicitaire et à l'attribution d'un prix devra être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

RÈGLEMENTS:

- 1. Pour participer au concours, il suffit de répondre à la question et d'inscrire vos nom, adresse et numéro de téléphone sur le coupon de participation ou sur une reproduction faite à la main (excluant toutes reproductions mécaniques ou photocopies) 2. Le concours débute le 11 juin 1981 pour se terminer le 24 juin 1981.

REMPLIR ET RETOURNER

QUESTION: Quel est l'artiste qui a le plus retenu votre attention lors de l'émission «CFGL-FM 105.7» après-midi à CFGL-FM 105.7? RÉPONSE: NOM: TEL: C.P. 5020 Succursale Place d'Armes Montréal, Québec ADRESSE: APP: H2Y 3M1 VILLE: CODE POSTAL:

Cablevision nationale 270-6161 Télécablé Vidéotron 656-2111 Télécablé de la Rive Sud 833-1920 Câblevision Haut Richelieu 346-1127 Transvision Rive Sud 655-6300 Télécablé des Mille Îles 471-2710

DANSE

LES PRIX CHALMERS À «DANSE AU CANADA»

Un spectacle sur le passage des temps et des modes

Avec Margaret Atkinson, Susan Green, Sallie Lyons, Ingrid Remkins... Hier après-midi, après trois pleines et épuisantes journées de panels, communications, conférences - démonstrations, classes et soirées de danses de toutes sortes, c'était comme les Academy Awards du monde de la danse au Canada...

qui reste parmi les pas de deux les plus divertissants - et suggestifs aussi, sans doute... des dernières années. C'est une oeuvre que le public a adorée, et d'avoir écrit, après la représentation d'Ottawa, que l'oeuvre rapprochait la danse de la gymnastique était pour le moins incomplet et injuste envers les exécutants et M. Grossman.

J'avais vu Higher récemment à Ottawa, à la soirée «Le Canada danse» où il était présent avec sept autres compagnies établies du pays. Randy Glynn et Paul Grundy, sur l'entraînante musique de Ray Charles («Let's book in stone» et autres), exécutent ce

qui reste parmi les pas de deux les plus divertissants - et suggestifs aussi, sans doute... des dernières années. C'est une oeuvre que le public a adorée, et d'avoir écrit, après la représentation d'Ottawa, que l'oeuvre rapprochait la danse de la gymnastique était pour le moins incomplet et injuste envers les exécutants et M. Grossman.

(comme ce Plutonian Jungle de Robert Desrosiers vu samedi soir dans le spectacle des «indépendants» et dont je reparlerai avec d'autres, dans un article samedi prochain). Rythmes marqués par des instruments à caractère de marimbas tout autant que par la voix humaine des danseurs - ils descendent parfois à la psalmodie - nous tournent encore vers un Orient où il y aurait de l'hystérie et des vellétés de «dérocher» d'une réalité d'ici devenue (ou faite) insupportable.

tières. Plagiat? Les gens de la danse sont parfois fort ignorants de ce qui se fait ailleurs qu'immediatement sous leur nez. Pour le reste... Les gens de la danse, à ma grande surprise car je ne pensais pas que cela se faisait entre amis, ont hué Marathon d'Anna Blewchamp. Elle ne faisait pourtant qu'illustrer de façon d'ailleurs fort rigoureuse la musique progressive et répétitive de Steve Reich dont c'est le style connu et arrêté. Et illustrer de la

musique, il y a encore passablement de chorégraphes qui ne sont pas encore sortis de là! Comme Paula Ross avec la musique de «The Wall» de Pink Floyd - où Leslie Manning a cependant manifesté un bon équilibre technique. Je me réserve quelques jours de plus (deadline demain) pour un survol de ce que j'ai vu vendredi au spectacle canadien et samedi à celui des «indépendants» - ça demande plus de temps et... d'espace.

LES CONCERTS PREMIER... ELLA FITZGERALD avec le Jimmy Rowles Trio et OSCAR PETERSON JOE PASS

CALIGULA avec Louis de Funès

L'AVARE avec Louis de Funès

THE SHAMPOO BLOW DRY

LES ÉCOLIÈRES

JEAN-PAUL BROUSSEAU J'avais vu Higher récemment à Ottawa...

NOTEZ BIEN La rubrique «Quoi faire aujourd'hui»...

Ouverture Vendredi PALACE 698 ouest rue Ste-Catherine

GUIDE DES MEILLEURS FILMS POUR VOTRE DIVERTISSEMENT!

Les Plouffe

LE COLLEGE EN FOLIE

2 FILMS ÉROTIQUES DANS CHAQUE SALLE 18 ANS

Festival du film érotique 1981

RAIDERS of the LOST ARK

loulou

COMME une FEMME

The Bite

Les Cinémas et Ciné-Parcs Odéon

IL VOUS FAUT VOIR CE FILM REMARQUABLE!

LA CAGE AUX FOLLES II

Les Contes de Canterbury

Bella

LE BAL DE L'HORREUR

ENQUÊTE SUR UNE PASSION

FELLINI LA CITE DES FEMMES

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX

SUPERMAN II

LE CHINOIS

Le corps à ses raisons...

LA GUERRE DES BOUTONS

Gouvernante Française

LOEWS

LES FRÈRES BLUES

EXCITATION SOLEIL

LES ÉVADÉS DU CAMP D'AMOUR

PREPAREZ VOS MOUCHOIRS

LA PERLE DES PERLES!

LES DIABLES DE LA ROUTE

Forgée par un Dieu

la femme flic

UNE HÔTESSE TRES SPECIALE

LES CONCOURS

HURLEMENTS

Happy Birthday to me

LE DETRAQUE

et Donald K. Donald présentent LE RETOUR TRIOMPHAL DE L'EXTRAORDINAIRE SPECTACLE MUSICAL DE BROADWAY.

AU BOULOT JERRY

LE DERNIER MÉTRO

OUTLAND

RETOUR EN FORCE

A CHORUS LINE UNE SEMAINE SEULEMENT

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW

MEL BROOKS' HISTORY OF THE WORLD PART I

CLASH OF THE TITANS

Paul-André Fortier reçoit le Prix Chalmers de chorégraphie

■ Paul-André Fortier, qui avait présenté jeudi soir dernier sa dernière chorégraphie, *Fin*, en première à la soirée

l'UQAM pour présenter le prix au nom de sa femme, Mme Jean A. Chalmers, qui a légué encore de son vivant une somme de \$1 million au Conseil des Arts de l'Ontario, lequel administre le Prix Chalmers.

première année, en 1974.

aussi pour la danse au Québec.

JEAN-PAUL BROUSSEAU

québécoise du 9e Colloque de «Danse au Canada» à l'UQAM, a reçu hier le Prix Chalmers de chorégraphie, auquel est attaché une somme de \$5.000.

M. Floyd Chalmers était sur place à

Le jury était composé de Dorothy Harris d'Edmonton, Linda Rabin de Montréal, Karem Rimmer, une ancienne récipiendaire, et Max Wyman, critique de danse tous deux de Vancouver. Le prix a été décerné à Judy Jarvis de Toronto la

«Je suis heureux de recevoir le prix, a déclaré Paul-André Fortier, non seulement pour moi, mais pour les danseurs qui ont exécuté mes œuvres — car ce n'est jamais de tout repos pour des danseurs de travailler avec les chorégraphes — et

Paul-André Fortier travaille depuis plus d'un an au sein du Groupe de Théâtre Danse qui porte son nom. Le prix lui a été décerné plus spécifiquement pour *Images noires*, dans lequel il y a quelques semaines au Centre d'essai Conventum par le Groupe

Nouvelle Aire, et pour *Violence, décadence, indécence* (titre récemment réduit à *Violence* par l'auteur). Le jury a pris sa décision, comme toujours, sur des versions pour vidéo des œuvres.

Il a créé depuis 1978, six chorégraphies dont deux pour le Groupe Nouvelle Aire: *Derrière la por-*

te un mur (1979) et *Rêve I* (1979). Les autres œuvres, créées pour son propre groupe, sont: *Parlez-moi donc du cul de mon enfance* (1980), *Bande dansée* (1980) pour le couple Monique Giard et Daniel Soulières, en plus de *Violence*, *Images noires* et *Fin*.

En plus de la danse et de la chorégraphie,

Paul-André Fortier a participé à des programmes de télévision: *Femmes d'aujourd'hui* et *Portrait de Serge Garant*.

Il a dansé ou participé à des festivals à Cuba, à Vitry et Paris en France, et a enseigné à l'université Belo Horizonte du Brésil et s'est rendu au Festival International du Mime de Cologne en 1979.



Paul-André Fortier (à droite) que l'on voit ici comme danseur avec Gilles Simard dans une photo d'archives, a remporté hier le Prix Chalmers de Chorégraphie au 9e colloque de «Danse au Canada».

c'est tout à votre avantage

16.75 %

taux de crédit

disponible pour modèles de voitures 1981 flambant neuves

PONTIAC BUICK GMC



768-2551

5987 av. Verdun, Verdun

la presse

et **CKAC 73**

en collaboration

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de
l'Alimentation

vous invitent
à participer au concours

LES FRAISES DU QUÉBEC

Tous les jours, écoutez à 9h00 et 16h00 les chroniques de Jean-Pierre Girard, du Ministère, sur les états des fraisières du Québec et gagnez un magnifique CONGÉLATEUR HOT POINT.

RÈGLEMENTS

1. Pour participer au concours, inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone sur le coupon de participation ou sur une reproduction faite à la main. (Excluant toutes reproductions mécaniques ou photocopies).
2. L'attribution du congélateur Hot Point se fera par tirage au sort le 13 juillet 1981. Le nom de la personne gagnante sera mentionné sur les ondes de CKAC à l'émission «Les Prouesses du Matin», animée par Jacques Prôlx.
3. Les employés de LA PRESSE, de CKAC et du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles.
4. Les droits en vertu de la loi ont été payés.
5. Tout litige quant à la conduite de ce concours publicitaire et à l'attribution d'un prix devra être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

- Remplir et envoyer à :

CONCOURS «LES FRAISES DU QUÉBEC»
C.P. 7474
Succursale A
Montréal, Québec
H3C 4A9

NOM
ADRESSE
APP. VILLE
CODE POSTAL TEL.

Clôture

Savino

VENTE, INSTALLATION, RÉPARATION
GROS ET DÉTAIL

CLÔTURE À MAILLONS DE CHAÎNE

- Galvanisée
- Vinylo garanti 12 ans
- couleurs assorties
- Choix de clôture privée de panneaux émaillés pour piscine
- Cloisons intérieures

ESTIMATION GRATUITE
PROGRAMME DE CRÉDIT

728-3653 ou 728-8324

VISITEZ NOTRE IMMENSE ENTREPÔT
ET SALLE D'EXPOSITION

«PAYEZ ET EMPORTEZ»
3812 EST, JARRY

OUVERT AU PUBLIC DU LUNDI AU VENDREDI 8 a.m. à 5 p.m. SAMEDI 8 a.m. à 5 p.m.

CHARGES VISA

GOOD YEAR Vente de TIEMPO

Le pneu toutes saisons - un pneu avantageux pendant toute l'année.

Offert à 15% de rabais, c'est un achat avantageux aujourd'hui!

Profitez de ces prix spéciaux pour chausser votre voiture du Tiempo, le pneu toutes saisons original. Hâtez-vous, la vente prend fin le 27 juin 1981.

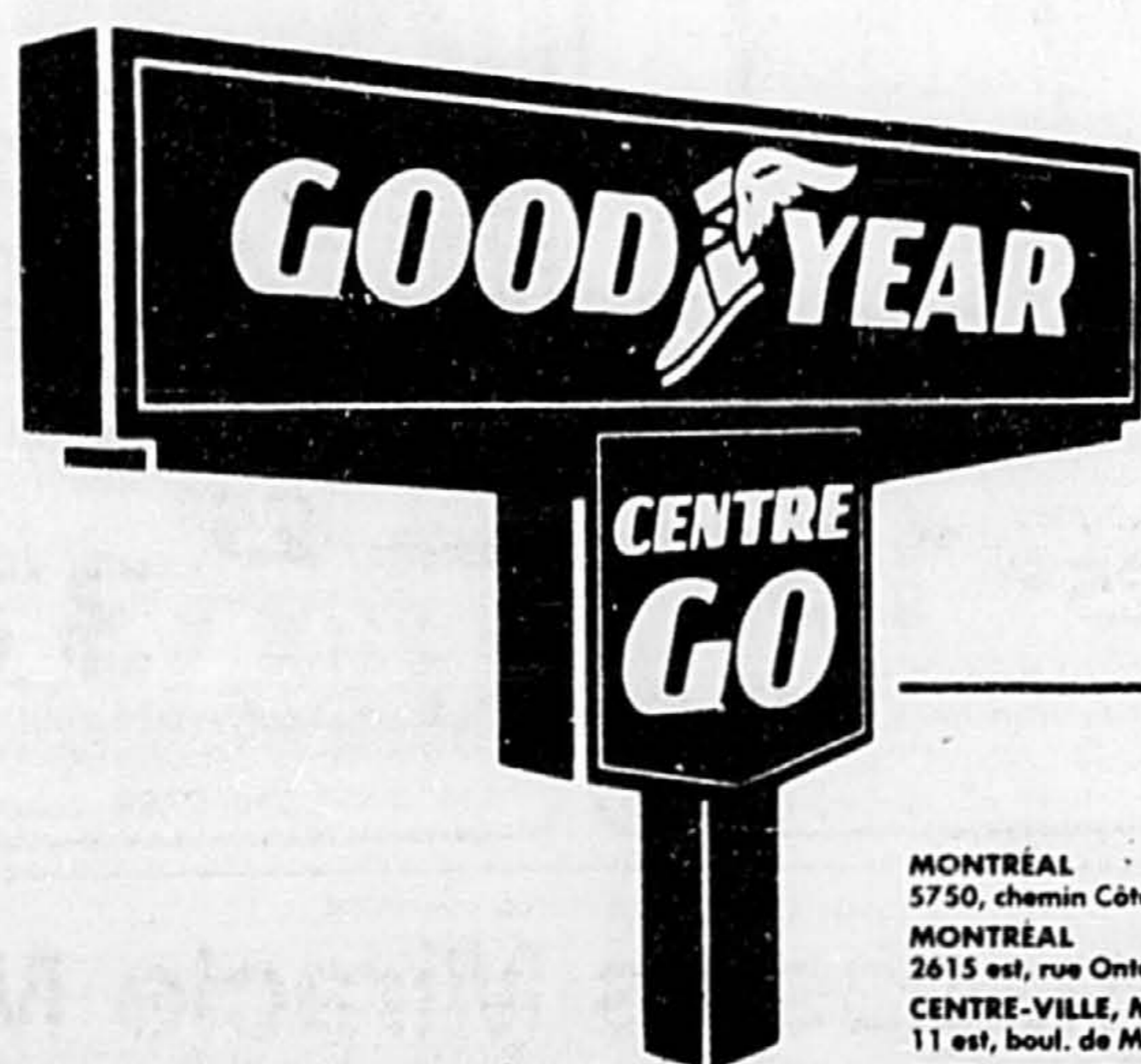


\$56.95

chacun, pose comprise

Dimension P155/80R13

Notre prix courant de tous les jours: \$67.95
Bas prix semblables pour les autres dimensions.



Nous vous faisons aller de l'avant

Le personnel de votre Centre Go Goodyear se compose de spécialistes formés par Goodyear qui ont pour tâche de répondre à vos exigences en fait de pneus et d'entretenir votre voiture comme il se doit à l'aide d'un outillage électronique moderne. Chaque membre de l'équipe Goodyear est tenu de respecter notre engagement:

- effectuer un entretien professionnel à tous points de vue.
- n'effectuer que le travail nécessaire et que vous autorisez.
- vous remettre toutes les pièces usées
- décrire et expliquer chaque travail effectué.
- honorer notre garantie nationale.

On s'attend toujours à plus. COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!

MONTRÉAL
5750, chemin Côte-de-Liesse 731-6471
MONTRÉAL
2615 est, rue Ontario 527-8364
CENTRE-VILLE, MONTRÉAL
11 est, boul. de Maisonneuve 849-8031
9170, est, rue Sherbrooke 352-2662
5135, rue Papineau 527-9854

VERDUN
4000, ave Verdun 761-4568
LAVAL (PONT-VIAU)
366, boul. des Laurentides 667-0210
LAVAL (CHOMÉDEY)
1250, boul. Libelle 688-3575
*SAINT-LAURENT
1340, Montée-de-Liesse 334-9312

CHÂTEAUGUAY
104, rue d'Anjou 691-3160
SAINT-MICHEL
2845, est, rue Jean-Talon 729-4394
LASALLE
1870, ave Dollard 363-0633
DOLLARD-DES-ORMEAUX
4910, chemin des Sources 684-9532

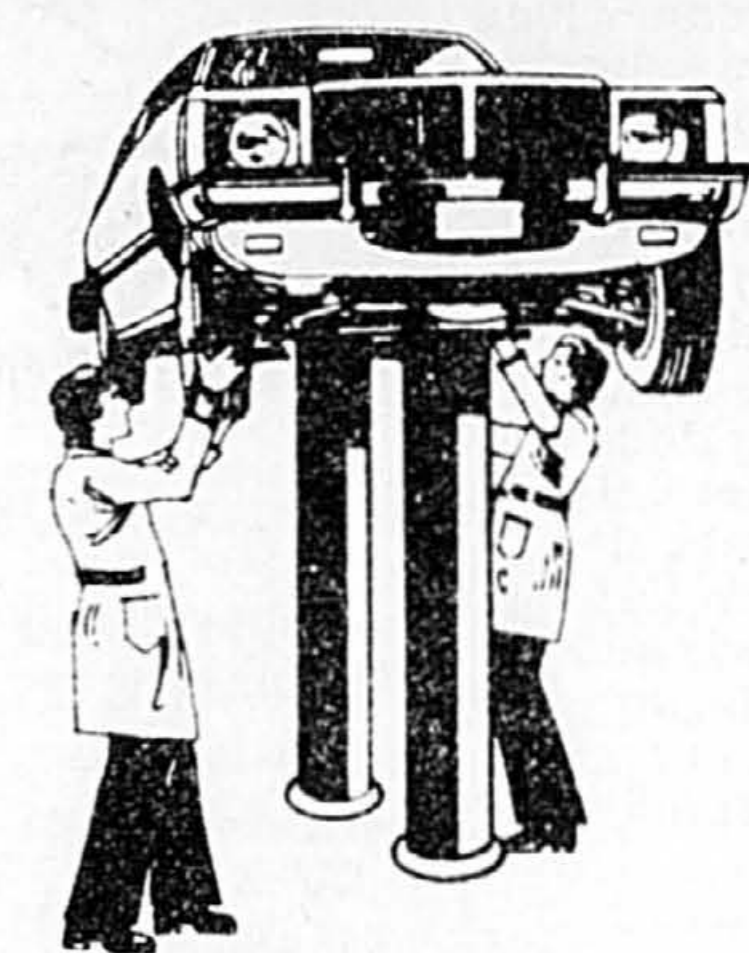
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3614, boul. Saint-Jean 620-2341
SAINT-LÉONARD
9255, boul. Lacordaire 375-3280
LONGUEUIL
85, boul. Sainte-Foy 679-5250
*VILLE D'ANJOU
8301, boul. Métropolitain 354-7444

TOUS LES MAGASINS:

Lundi à vendredi: 8h a.m. à 6h p.m.
Samedi: 8h a.m. à 5h p.m.
*Lundi à vendredi 7h30 a.m. à 5h30 p.m.
Samedi 7h30 a.m. à 12h p.m.

CENTRES GO GOOD YEAR

Entretiens en vedette



Amortisseurs pour service dur

Chacun \$16.88
Pose: \$5 en sus, chacun

Pour une maîtrise ultra-ferme. Garantie de remplacement gratuit contre toutes déficiences aussi longtemps que vous êtes propriétaire de la voiture sur laquelle nous les posons.

Vidange au Prestone II

Voitures 4 cyl. \$31.95
Voitures 6 et 8 cyl. \$36.95

Prévenez la surchauffe du radiateur. Nous vidangerons le système de refroidissement, verserons jusqu'à 8 litres d'antigel/liquide de refroidissement Prestone II dans le moteur et ferons 6 autres vérifications.

Nous ouvrons nos portes à 7 h 30

CHOIX D'ÉMISSIONS

21:00 **3** **10** — «Dummy»
Un film fort intéressant fait pour la télévision dans lequel LeVar Burton est un jeune Noir sourd-muet qui est accusé de meurtre et qui pourira en prison jusqu'à ce qu'un avocat lui-même atteint de surdité lui vienne en aide. Également avec Paul Sorvino.

21:30 **5** **10** — Michel Jasmin
Les trois émissions de cette semaine seront co-

animées par Jean Ducepe.
23:30 **8** **10** — «Le trio infernal»
Un policier de Francis Girod avec (comme dans tous les films français ou à peu près) Michel Piccoli, Romy Schneider et Masha Gomska. Une histoire qui se déroule au cours des années 20, alors qu'un avocat s'engage dans une série de crimes crapuleux avec la complicité de deux sœurs allemandes. Un bon film d'humour noir, dit-on.

TOURNÉE DE DYLAN EN EUROPE La police doit faire usage de gaz pour dégager les abords du stade de Toulouse

TOULOUSE (AFP) — Le premier spectacle de la tournée de Bob Dylan en Europe a eu lieu hier soir à Toulouse, dans un stade de la grande cité du sud de la France, devant dix mille spectateurs.

La nostalgie, le recueillement ont marqué ces retrouvailles entre l'idole et ses fidèles venus communier dans le souvenir des années soixante. La foule ne s'est jamais départie de son impassibilité dans un climat d'irréalité que renforçait la présence d'«anciens» admirateurs de Bob Dylan.

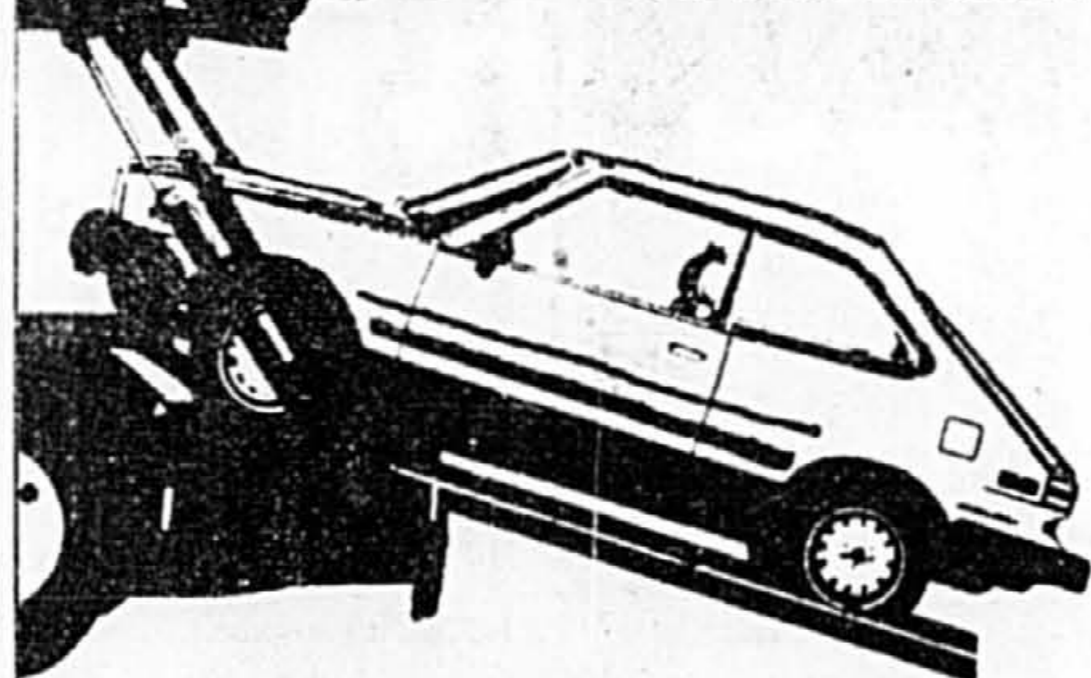
Mais beaucoup de «fans» de Bob Dylan n'avaient pu trouver de place à l'intérieur du stade. Rassemblés à l'extérieur ou accrochés aux grilles, ils manifestaient énergiquement leur mécontentement. Les plus jeunes se heurtèrent à un service d'ordre franco-américain, impavide et musclé. Des bouteilles volé-

RALLYE HONDA

ANNONCE UNE VENTE «ÉCLATEMENT DE JUIN» ABSOLUMENT INCROYABLE



DES CENTAINES DE HONDA DISPONIBLES POUR LIVRAISON IMMÉDIATE EN JUIN



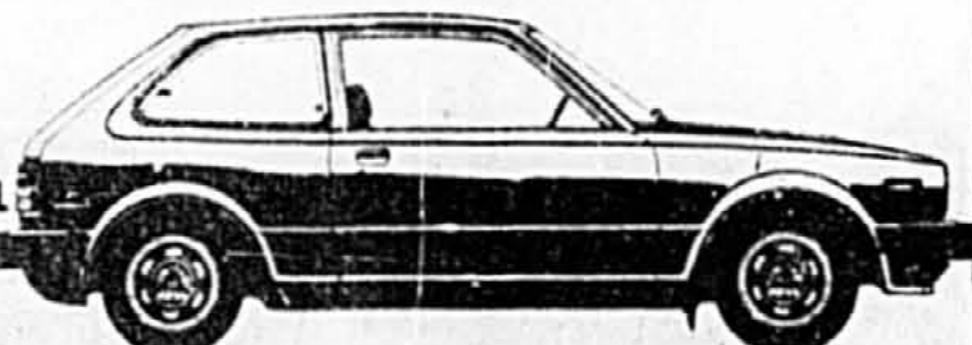
GRATUIT AVEC CHAQUE ACHAT D'UNE HONDA EN INVENTAIRE

1. ANTIROUILLE DE L'ÈRE SPATIALE
2. PROTECTEUR DE L'ÈRE SPATIALE POUR PEINTURE
3. PROTECTEUR DE L'ÈRE SPATIALE POUR L'INTÉRIEUR ET LES TISSUS
4. PROTECTEUR ANTICREVAISON POUR PNEUS



TOTAL GRATUIT VALEUR DE \$430 SUR LES HONDA SUIVANTES

4 VIT., 5 VIT., AUTO 1500 GL



85 HONDA CIVIC 3 PORTES HATCHBACK

LA PLUS VERSATILE HONDA CIVIC DE TOUS LES TEMPS DISPONIBLE EN TOUTES LES COULEURS 32, 4 VITESSES, 8 AUTOMATIQUE



40 HONDA CIVIC 5 PORTES HATCHBACK



10 CIVIC FAMILIALE 5 VITESSES, ET AUTO.



21 ACCORD 3 PORTES HATCHBACK 5 VITESSES ET AUTO.



29 ACCORD 5 VITESSES AUTOMATIQUE ET LX DÉSOLES NOS PRELUDES SONT TOUTES VENDUES

LA RÉCENTE ENTENTE CANADA-JAPON SUR LES IMPORTATIONS DE VOITURES SIGNIFIE QU'IL Y AURA DES AUGMENTATIONS DE PRIX ET RÉDUCTION DE DISPONIBILITÉ DE MODÈLES. ALORS FAITES VITE PENDANT QU'IL NOUS EN RESTE.

RALLYE MOTORS LIMITÉE

APPELEZ MAINTENANT 364-1121 CLÉMENT & LAFLEUR À LASALLE

Décès de Lotte Reiniger

LONDRES. Reuter — Lotte Reiniger, cinéaste allemande qui réalisa en 1926 le premier long métrage de dessins animés dans l'histoire du cinéma, est décédée vendredi à Dettenhausen, dans le sud-ouest de la RFA.

Dans ce film, *Les aventures du prince Ahmed*, Lotte Reiniger fit usage de silhouettes. En 1972, elle reçut un prix au Festival de Berlin pour *L'anneau et la rose*, son dernier long métrage.

ERRATUM EMBALLAGE YOPLAIT

Yoplait yogourt déjeuner aux fruits, céréales et sirop d'érable

Les fabricants du yogourt Yoplait regretent que le symbole Kasher ait été imprimé par erreur sur le contenant du yogourt Yoplait aux fruits, céréales et sirop d'érable.

Cette erreur sera corrigée lors de la prochaine impression d'emballages. Tous les autres yogourts Yoplait sont conformes aux normes Kasher.

Agropur, coopérative agro-alimentaire Granby, Québec

NOUVEL AVIS! 7%...?

Nouvelle approche systématique 7%, c'est la sagesse même, plus d'argent, moins de soucis. Une méthode rapide et facile qui rapporte à 100% et même plus, vous protège contre les imprévus pour une sécurité financière bien pensée.

Pourquoi rester dans l'ignorance?

Sachez tout!

Faites parvenir aujourd'hui même vos nom et adresse avec \$1.00 de frais de poste et manutention.

à: PUBLICITÉ DAVID Unité L.P., 4119, rue Dumas Montréal, Québec H4E 2Z5 Pour tout savoir.

Miracle Mart

Épargnez 25% à 30% sur tentures, tringles et accessoires

Le 24 juin c'est la fête des Québécois! Les magasins Miracle Mart seront donc fermés et réouvriront le jeudi 25 juin. Bonne "St-Jean" à tous!

Épargnez jusqu'à 30%

Stores Draco

| Ourlet uni | | Ourlet frangé | |
|------------|-----------------------|---------------|-----------------------|
| 27" x 58" | Ord. 7.99 \$5 | 27" x 58" | Ord. 12.99 \$9 |
| 30" x 70" | Ord. 9.99 \$7 | 30" x 70" | Ord. 14.99 \$11 |
| 36" x 70" | Ord. 9.99 \$7 | 36" x 70" | Ord. 14.99 \$11 |
| 42" x 70" | Ord. 12.99 \$9 | 42" x 70" | Ord. 18.99 \$14 |
| 48" x 70" | Ord. 16.99 \$12 | 48" x 70" | Ord. 22.99 \$16 |
| 54" x 70" | Ord. 18.99 \$13 | 54" x 70" | Ord. 25.99 \$17 |
| 63" x 70" | Ord. 29.99 \$21 | 63" x 70" | Ord. 38.99 \$28 |
| 72" x 70" | Ord. 34.99 \$25 | 72" x 70" | Ord. 44.99 \$32 |
| 77" x 70" | Ord. 54.99 \$38 | 77" x 70" | Ord. 64.99 \$45 |

Épargnez 30% sur stores faits sur mesures

bois chatel

Épargnez 30% \$9 à \$32

A. Tringles en bois avec accessoires. Bois d'arbre fruitier, naturel ou noyer.

| | | | |
|----------|------------------------|-----------|-----------------------|
| 4 pieds. | Ord. 19.99 \$13. | 8 pieds. | Ord. 35.99 \$25 |
| 5 pieds. | Ord. 24.99 \$17. | 10 pieds. | Ord. 40.99 \$28 |
| 6 pieds. | Ord. 27.99 \$19. | 12 pieds. | Ord. 46.99 \$32 |

B. Tringle "café" en bois. 3/4" x 5/4" de long. Ord. 12.99 \$9.

Épargnez 25% 120" x 95" 55.99

Tentures "Malimo" en coton polyester et acrylique. Tête à plis pincés. Ton naturel ou brun ton naturel.

144" x 95". Ord. 89.99 67.49

100" x 84" (pour fenêtres patio). Brun naturel seulement. Ord. 55.99 41.99

Épargnez jusqu'à 30%

A. Tringle d'utilité, 42"-66". Ord. 8.99 6.20

B. Tringle coulissante double. 48"-84". Ord. 25.99 \$18

84"-156". Ord. 39.99 27

C. Tringle combinée. 48"-84" à 84"-156". Ord. 18.99 à 27.99 \$13 à \$19

D. Tringle coulissante. 48"-84" à 108"-200". Ord. 11.99 à 22.99 \$8 à \$16

E. Tringle à rideaux passe-tringle. 28"-48" à 48"-84". Ord. 1.49 à 4.89 \$1 à \$4

F. Tringle en 1,4 pi. à 10 pi. Ord. 2.49 à 5.89 1.90 à 4.70

Épargnez 25% 120" x 95" 89.99

Tentures en polyester Tergal*. Tête à plis pincés. Blanc sur blanc ou brun sur blanc.

144" x 95". Ord. 144.99 108.49

Épargnez 25%

Couvre-lit 2 places 37.49

Panneau 5.69

Tentures 29.99

Couvre-oreiller 7.49 ch.

Magnifique ensemble en brun ou bleu.

Couvre-lit en polyester et coton.

Lit jumeau. Ord. 44.99 33.49

Lit 2 places. Ord. 49.99 37.49

Couvre-oreillers. Ord. 9.99 7.49 ch.

Rideaux 75" x 63". Ord. 39.99. 29.99

Panneaux en polyester. Blanc, brun, ivoire ou rouille.

45" x 63". Ord. 7.59 5.69 ch.

45" x 81". Ord. 8.59 6.39 ch.

45" x 95". Ord. 9.59 6.99 ch.

Épargnez 25%

Coussins en velours... pour une note confortable, luxueuse. Ord. 11.99

8.99 ch.

Épargnez 25%

100" x 45" 13.99

Ord. 18.99

Rideaux "Priscilla" en polyester avec attaches. Ton or, rose ou blanc.

100" x 63". Ord. 21.99 16.49

190" x 63". Ord. 42.99 31.99

190" x 81". Ord. 45.99 34.49

246" x 81". Ord. 57.99 43.49

Épargnez 25% 16.49

Rideaux passe-tringle. Confection de polyester, facile d'entretien. Ton naturel/brun ou jaune/ton naturel. 36" de long. Ord. 21.99

Épargnez 25% 120" x 95" 37.49

Ord. 49.99

Rideaux en polyester à motif. Tête à plis pincés. Blanc, ivoire ou brun.

144" x 95". Ord. 59.99 44.99

Prix de solde et prix spéciaux en vigueur du 22 juin au 11 juillet, jusqu'à épuisement des quantités.

En vente dans tous les magasins Miracle Mart

Cette semaine à Place Bonaventure

LA SAINT-JEAN À PLACE BONAVENTURE

Venez fêter la Saint-Jean à Place Bonaventure avec «Les Chanteux» les 22 et 23 juin: à 12h.15 au niveau Métro et à 13h.15 au Viaduc. Soyez de la fête!

ENTRÉE LIBRE

Les 25 et 26 juin, des danses folkloriques avec le groupe de danseurs écossais «The Montreal Highland Dancers» au Viaduc, à 12h.15 et à 13h.15.

Place Bonaventure

Nous avons les mots qu'il faut pour vous donner la parole. Rapidement!

Nous n'irons pas par quatre chemins. Nous allons tout de suite vous apprendre mots, phrases, expressions essentielles. Une langue de tous les jours, des phrases simples et correctes. Puis, nous vous ferons penser dans cette nouvelle langue avec laquelle vous deviendrez vite familier. Prenez vite rendez-vous. La parole est à vous.

BERLITZ

2020, rue Université, Bureau 402, Montréal, Tel. 288-3111
50 Place Cremazie, Bureau 210, Montréal, Tel. 387-2566

Immersion Totale et leçons particulières
Service de traduction et d'interprétation. Les frais de tous les programmes sont déductibles de l'impôt.

Berlitz et Immersion Totale sont des marques déposées des Écoles Berlitz-Langues vivantes du Canada. L'inc. Permis de culture personnelle no 124542. 12455 Ministère de l'Éducation du Québec.

Meurtrier présumé de Lennon à son procès aujourd'hui

NEW YORK Chapman, meurtrier (Reuter) — Le procès de Mark David Lennon, s'ouvre aujourd'hui devant un tribunal de Manhattan.

Alors qu'il avait décidé à l'origine de plaider non coupable pour raison d'aliénation mentale, plusieurs journaux, à qui il a accordé des interviews, ont rapporté que Chapman voulait maintenant plaider coupable à la suite de «conversations avec Dieu» dans sa cellule.

M. Jonathan Marks, son avocat, a de son côté confirmé qu'il plaiderait la non-culpabilité. «Je n'ai pas eu connaissance des conversations de Mark avec Dieu», a-t-il déclaré. Pour sa part, le bureau du procureur de Manhattan a fait savoir qu'il ne s'opposerait pas à un changement dans la défense de l'accusé.

De source proche du tribunal, on indique que le choix du jury devrait prendre deux semaines, et que le procès, qui s'annonce comme une bataille de psychiatres, durera de cinq à sept semaines.

La question qui dominera les audien-

ces sera de savoir si Chapman était sain d'esprit ou en état de démence au moment où il a tiré cinq balles de calibre .38, à bout portant, contre John Lennon, le 8 décembre dernier.

Si son dérangé mental est reconnu, Chapman sera envoyé en asile psychiatrique. Dans le cas contraire, il encourt une peine de prison à vie, la peine de mort ayant été abolie dans l'Etat de New York.

La défense comme l'accusation ont fait citer à la barre des équipes de psychiatres pour se prononcer sur la santé mentale de l'accusé.

Certains estiment que Chapman, qui est obsédé par l'ex-Beatle qu'il pensait pouvoir se réincarner en lui. Ils ajoutent qu'en tuant Lennon, Chapman a commis une forme de suicide.

Preuves de l'obsession

Le ministère public a accumulé les preuves de l'obsession de Chapman envers sa victime. Peu avant de quitter Hawaii, où il vivait, Chapman avait démissionné de son travail de vigile en signant «John Lennon», avant de barrer le nom de plusieurs traits.

Dans sa jeunesse, il avait adulé les Beatles et leur musique, tentant même de jouer de la guitare à la façon de Lennon. Il avait également épousé une Japonaise qui était son aînée, toujours comme Lennon.

L'avocat de la défense tentera quant à lui de convaincre le jury que les hallucinations de Chapman étaient si fortes que son client n'était plus en mesure de savoir ce qu'il faisait.

Chapman avait déclaré à la police après son arrestation qu'il avait entendu des voix.

Des écrivains ont estimé qu'il appartenait à «la nouvelle légion des ratés dangereux» qui recherchent la gloire qu'ils n'ont pas trouvée, en assassinant des personnes célèbres — comme par exemple l'auteur de l'attentat contre le président Ronald Reagan, John Hinckley jr.

OPERATION «C» À VOIR: autres spéciaux dans ce journal.

pré/vacances

OFFRE VALIDE JUSQU'AU 10 JUILLET



**ENTRETIEN GARANTI
PRIX GARANTI
PIECES GM GARANTIES**

VOICI CE QUE NOUS FERONS:

- vérification du thermostat
- serrage des brides
- inspection des tuyaux flexibles
- ajustement des courroies
- vérification des bouchons de radiateur
- vérification de l'état du liquide de refroidissement.

\$1495 (pièces en sus)

Laissez-nous voir le système de refroidissement avant qu'il vous laisse tomber.

VILLE-MARIE

PONTIAC-BUICK LTÉE

4500 rue HOHELAGA, MONTRÉAL / à deux pas du stade Olympique / 253-1414

ATTENTION DÉCOUPEZ escompte supplémentaire de **10%** sur le spécial ci-haut mentionné seulement sur présentation de cette annonce

AVIS PUBLIC

LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL DU QUÉBEC VOUS INFORME

LE 24 JUIN EST UN JOUR FÉRIÉ ET CHÔMÉ POUR TOUS LES TRAVAILLEURS

Le 24 juin, fête de la Saint-Jean-Baptiste est aussi le jour de la Fête nationale des Québécois et ce, en vertu de la Loi sur la Fête nationale (L.R.Q., 1979, F-1.1)

JOUR FÉRIÉ ET CHÔMÉ

Le 24 juin est donc un jour férié et chômé pour tous les salariés québécois. De plus, les salariés qui ont eu droit à un salaire ou à une indemnité en tenant lieu pendant au moins dix jours au cours de la période du 1er au 23 juin 1981 doivent recevoir, pour la Fête nationale, une indemnité correspondante à la moyenne du salaire journalier des deux semaines précédant le 24 juin.

COMPENSATIONS

Dans un établissement ou dans un service où, en raison de la nature des activités, le travail n'est pas interrompu le 24 juin, l'employeur en plus de verser au salarié occupé le 24 juin le salaire correspondant au travail effectué, doit lui verser une indemnité égale à la moyenne du salaire journalier des deux semaines précédant le 24 juin ou lui accorder un congé compensatoire d'une journée. Dans ce dernier cas, le congé doit être pris le jour ouvrable précédent ou suivant le 24 juin. Lorsque le 24 juin tombe un jour où le salarié est par ailleurs en congé, l'employeur doit lui accorder un congé compensatoire le jour ouvrable précédent ou suivant le 24 juin.

CONGÉ ANNUEL

D'autre part, l'employeur doit accorder un congé compensatoire d'une durée égale à une journée normale de travail, lorsque le 24 juin tombe un jour où le salarié est en congé annuel. Le salarié doit alors s'entendre avec son employeur pour déterminer la date de son congé compensatoire.

PLAINTES ET RENSEIGNEMENTS

Les personnes qui désirent porter plainte ou se renseigner à ce sujet doivent communiquer avec le bureau le plus rapproché de la Commission des normes du travail du Québec.

| | | |
|--|--|----------|
| MONTRÉAL | C.P. 730 Succursale Desjardins Montréal, QC H5B 1B8 | 873-7061 |
| QUÉBEC | 210 est, boul. Charest Québec, QC G1C 3H1 | 643-4940 |
| BAS ST-LAURENT- GASPIÉ | 235, av. St-Jérôme Chambre 301 Matane, QC G4W 3A7 | 562-2010 |
| CANTONS DE L'EST | 112, rue Wellington sud Sherbrooke, QC J1H 5C7 | 565-0441 |
| CHAUDIÈRE- RIVIÈRE-DU-LOUP CÔTE-NORD | 2, Place Tanguay Lévis, QC G6Y 6X8 | 833-6194 |
| LAC-ST-JEAN | 782, rue Basé Hauteville, QC G5C 1L6 | 589-9931 |
| MAURICIE | 65, rue St-Joseph sud 2e étage, Place 3 Alma, QC G8B 6V4 | 662-3975 |
| NORD-OUEST | 140, rue St-Antoine Local 202 Trois-Rivières, QC G9A 5N6 | 374-4661 |
| OUTAOUAIS | 33, rue Gamble ouest Rouyn, QC J9X 2R3 | 762-0867 |
| SAGUENAY | 717, rue St-Joseph C.P. 144, Succ. «A» Hull, QC J8Y 6M8 | 771-6259 |
| | 50, boul. Harvey est Jonquière, QC G7X 8L6 | 547-6689 |

RÉDUISEZ LES COÛTS D'ENTRETIEN ET MÉNAGEZ L'ÉNERGIE

Avec les portes d'acier isolées

RUSCO



Plus de 25 modèles au choix

PASSEZ MAINTENANT VOS COMMANDES ET PAYEZ PLUS TARD.
Les commandes passées durant le mois de juin bénéficient du programme de paiement en 6 versements, du 1er octobre 1981 au 1er mars 1982.

SANS INTÉRÊT, NI FRAIS D'ADMINISTRATION

SPECIALITÉS DE MAISON INC.

Nous avons l'expérience et le savoir depuis 1952

2015, boul. Thimerais
Saint-Laurent, Québec **337-1000** Estimation gratuite
Facilité de paiement

LES MOTEURS PLUS PETITS TRAVAILLENT PLUS FORT. VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS... PLUS QUE JAMAIS.

De nos jours les moteurs tournent plus vite et par conséquent leurs exigences d'une huile à moteur sont plus rigoureuses. Voilà pourquoi vous avez besoin, plus que jamais, de Castrol GTX. La bonne!

Castrol GTX contient un complément d'additifs qui aident à prévenir la dégradation de sa viscosité.



C'est ce qui offre une marge de protection supplémentaire aux nouveaux moteurs plus petits.

Demandez la GTX, la super-huile conçue pour voitures plus petites, chez les meilleurs détaillants et dans un nombre grandissant de stations-service. En grades 5W/30, 10W/30, 10W/40 et 20W/50. Vous verrez. Elle vaut bien de déplacement.

Castrol GTX. La bonne.



FORTIER AUTO
MONTRÉAL LTÉE

7000 Louis H. Lafontaine
Ville d'Anjou 353-9821

Auto-Spec

8000 BOUL. PIE-IX MONTRÉAL, P.Q. H1Z 3T3

Tél.: 374-0891